BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est, EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE .... 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1673 EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 7. — EDMONTON, JEUDI, 10 DECEMBRE 1914 — FONDE EN 1905.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les candidats en présence

La nomination des candidats aux honneurs municipaux a eu lieu lundi dernier à onze heures du matin. A la dernière heure une deuxième candidature à la mairie, celle de M. Jos Adair, est venue enlever tout espoir aux amis de M. W. T. Henry de voir ce dernier élu par acclamation.

On sait que deux élections à la mairie seront nécessaires lundi prochain, l'une pour remplacer M. McNamara, disqualifié, durant la période qui reste à courir de l'année municipale, l'autre pour pourvoir à l'élection du premier magistrat pour 1915; il est pareillement nécessaire d'élire un échevin pour 1914. Six échevins sont à élire pour 1915.

Voici la liste complète des candidats en présence:

Mairie (1914)

W. T. Henry, marchand.
W. J. McNamara, courtier.

Mairie (1915)

W. T. Henry, marchand.
Joseph Adair, linotypiste.

Echevinage (1915)

H. A. Calder, courtier, rive sud.
Alex. Clubb, ouvrier électricien.
Jos. Driscoll, marchand.
James East, ingénieur des mines.
R. N. Frith, agent d'assurances.
Charles Gowan.
T. F. Mayson, manufacturier, rive sud.
W. C. McArthur, entrepreneur.
J. H. Picard.
James Ramsey, marchand.
J. H. Treble, agent.
Isidore Tromblay, plâtrier.
S. W. Williamson.

Echevinage (1914)

James East, ingénieur.
J. M. McDonald, avocat.

Commissariat d'écoles publiques

R. V. Bellamy, agent financier.
Ch. L. Gibbs, architecte.
Ph. H. May, ayoué, rive sud.
J. J. McKenzie, marchand, rive sud.
Geo. N. Pearce, courtier, rive sud.
Wm. Rae, avoué.
Th. Ch. Sanders, charpentier.

Commissariat d'écoles séparées

A. Eudore Voyer, courtier.
Robert Crossland, imprimeur.
H. M. Martin, courtier.
A. H. Esch, marchand.
J. H. Gariépy.
M. J. O'Farrell, courtier.

UNE COLLECTION REMARQUABLE

Le docteur Malte a rapporté de l'Ouest une grande variété de graminées.

Ottawa, 7 — L'agrostographe de la Puissance, le docteur M. O. Malte, est revenu de l'Ouest du Canada où il s'est occupé pendant quatre mois de rassembler des matériaux pour une grande collection de graminées fourragères à l'exposition Panama-Pacifique à San Francisco, en 1915.

La plus grande partie de cette collection a été rassemblée dans la province de la Colombie-Britannique; le docteur Malte a pris des précautions toutes spéciales pour obtenir des spécimens de toutes les fleurs que l'on rencontre dans les différents districts climatériques de la province. Il s'est procuré également une grande quantité de superbes matériaux venant des prairies alpines, des montagnes Rocheuses et des contreforts des montagnes.

Le nombre d'espèces de graminées fourragères rassemblées par le docteur Malte lui-même et par ses aides dans les provinces des prairies et l'Est du Canada forment un total d'au moins deux cents. Cette collection a pour but de faire connaître la nature des méthodes scientifiques employées pour servir de base aux recherches agricoles pratiques.

Cette collection couvre environ six cents pieds carrés de murs.

AUX ELECTEURS D'EDMONTON

Sollicité par de nombreux concitoyens de poser ma candidature à l'échevinage pour 1915, je fais appel à tous mes compatriotes pour qu'ils m'accordent leur vote et leur influence lundi prochain, 14 décembre.

Mes longs états de service au Conseil d'Edmonton et mon expérience des affaires municipales me permettent, je crois, de pouvoir compter sur les suffrages de tous ceux qui ont à coeur la prospérité de notre belle ville.

Mon désir, en entrant dans la lutte, est de travailler à établir un gouvernement civique, propre, responsable et économiquement administré.

Je crois plus que jamais que notre ville a un avenir brillant devant elle, mais que les circonstances actuelles nous font un devoir impérieux d'administrer avec prudence nos affaires municipales.

Je ne fais pas d'autres promesses électorales, sinon que de dire que je consacrerai tous mes efforts à assurer le bien de notre ville.

Votre dévoué,

J. H. PICARD.

W. T. HENRY, CANDIDAT A LA MAIRIE

M. W. T. Henry, le candidat à la mairie, dont la feuille d'application est revêtue de plus de 5,000 signatures, demeure à Edmonton depuis 22 ans. C'est un partisan convaincu de la propriété municipale des services publics et il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus activement à établir ce système à Edmonton, il y a douze ans. C'est l'ami dévoué des travailleurs; s'il est élu, c'est la garantie que notre ville sera sagement administrée, sans que sa marche vers le progrès soit compromise ou même retardée. Nous croyons que tous ceux qui ont à coeur les véritables intérêts de notre ville voteront pour W. T. Henry, comme maire d'Edmonton pour 1915.

A LIRE

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le remarquable article de M. Louis Bourgeois, écrit spécialement pour notre journal et que nous publions à la page 5 du présent numéro, sous le titre: "Les Canadiens à la guerre." Tribune Libre.

Les réflexions de M. Bourgeois méritent d'être méditées.

EN L'HONNEUR DU GOUVERNEUR POTHIER

L'Association St-Jean-Baptiste de Montréal prépare de grandes fêtes en l'honneur du gouverneur Pothier, l'éminent franco-américain du Rhode Island, qui doit visiter Montréal le 17 décembre.

Plusieurs de nos compatriotes d'Alberta ont été invités à assister à cette réception pour y représenter les Canadiens-français de la province.

LA CONFERENCE DE DIMANCHE PROCHAIN

Nous rappelons que c'est dimanche prochain, 13 décembre, à 8 h. 30 du soir, qu'aura lieu la deuxième conférence de l'hiver faite sous les auspices du Cercle Grandin.

Le conférencier sera M. A. Boileau, président du Cercle. Le sujet dont il a fait choix est le suivant: "Gouvernement civique par commission élective et législation directe."

Il y aura chant et déclamation par MM. Leclair et Rouillard.

Le public de langue française est cordialement invité à assister à cette conférence, dont le sujet tout d'actualité promet d'être fort intéressant.

L'entrée de la salle, — Ecole Séparée, Troisième rue, — sera gratuite.

Nouvelles de la Guerre

Lundi, 7 décembre

Le communiqué officiel français publié dimanche soir se lit comme suit: "En Belgique notre artillerie a détruit une batterie de campagne allemande entre Dixmude et Ypres. L'ennemi a vainement tenté de reprendre Weidendreft que nous avons capturé récemment. Sur le reste du front, au nord, un calme absolu prévaut.

"Dans la région de l'Aisne on rapporte également un calme complet. Dans la Champagne notre artillerie très active a contrecarré avec succès le feu des batteries allemandes.

Dans l'Argonne la guerre de sapeurs continue. Nous faisons continuellement de lents progrès et repoussons toutes les attaques de l'ennemi.

On signale de légers progrès dans la région du sud-est de Varennes, où l'artillerie allemande a été réduite au silence."

* * *

De Berlin on annonce officiellement que les Allemands ont occupé Lodz dimanche dernier.

Lodz est une ville de 75,000 âmes; c'est le centre industriel le plus actif de la Pologne russe.

* * *

Un engagement a eu lieu entre Dilman et Khoi, Perse, entre troupes russes et turques. Ces dernières ont dû battre en retraite abandonnant un grand nombre de tués et de blessés et laissant aux mains de leurs adversaires une grande quantité de munitions.

* * *

Une dépêche de Copenhague mande que quarante navires de guerre français et anglais sont massés au large de ...... (nom supprimé par la censure) avec l'intention évidente d'attaquer la flotte allemande. Celle-ci cependant est bien gardée par des fortifications formidables et une véritable nappe de mines sous-marines.

* * *

Le prince Von Buelow, ancien chancelier impérial, vient d'être nommé ambassadeur allemand intérimaire à Rome. On interprète cette nomination comme une manoeuvre de l'empereur Guillaume pour faire pression sur le gouvernement italien afin de l'empêcher de se ranger du côté de la France et de l'Angleterre.

* * *

La Roumanie semble décidée à entrer dans la lutte en se rangeant du côté des alliés. Cette décision rencontre les voeux ardents du peuple. Seul le ministre des Finances y est opposé.

* * *

Des milliers de réservistes japonais demeurant à Honolulu reparlent pour le Japon. On croit qu'il a été fait appel à ces hommes afin de constituer un corps expéditionnaire japonais qui serait envoyé en Egypte.

* * *

Les Allemands ont interdit la vente en Belgique des photographies des ruines des villes belges.

* * *

La circulation des caricatures de l'empereur Guillaume ou du Kronprinz a été interdite par l'autorité militaire française sur le front, après que l'on eut découvert que tous les soldats faits prisonniers sur lesquels on saisit des dessins de ce genre sont immédiatement fusillés.

* * *

Le Roi de Monténégro annonce que le tiers de ses soldats ont été tués sur le champ de bataille depuis le début de la guerre.

* * *

Le roi Georges V est de retour en Angleterre du champ de bataille des Flandres. Le roi Georges a conféré au roi des Belges le grand cordon de l'Ordre de la Jarretière.

* * *

Une déclaration de neutralité du gouvernement italien a été faite officiellement samedi à la chambre des députés. Cette déclaration a été appuyée par un vote de confiance de la chambre qui donna les résultats suivants: en faveur de la déclaration de neutralité 413, contre 49.

Le général Ferdinand Floch, commandant en second des armées françaises a été décoré de l'Ordre du Bain par le roi d'Angleterre.

* * *

Les Allemands ont évacué Vermelles, ville française du nord, située au sud-est de Béthune; avant de se retirer les Allemands ont fait sauter à la dynamite toutes les maisons qui demeuraient encore debout.

* * *

Reims a été complètement évacuée par ses habitants; il n'y reste plus un civil actuellement; cette ville avait une population de 110,000 âmes avant la guerre. Plus de mille civils ont été tués pendant les divers bombardements de cette ville par les Allemands.

* * *

Les Français bombardent Arneville, ville située à 10 milles seulement de Metz, la grande forteresse actuelle détenue par les Allemands.

Mardi, 8 décembre

Le président Poincaré transfèrera cette semaine sa résidence officielle de Bordeaux à Paris; il arrivera à temps pour présider une réunion du Conseil des Ministres qui aura lieu vendredi au palais de l'Elysée.

* * *

La Bourse de Paris a été réouverte hier en présence d'un grand nombre de financiers. Le marché a été généralement bon bien qu'un peu hésitant à l'ouverture.

* * *

Les Allemands ne semblent pas avoir perdu tout espoir de parvenir aux ports de la Manche, de ... On annonce en effet qu'ils bombardent actuellement Oost Dunkerque, un village des Flandres situé à deux milles à l'ouest de Nieuport. Cela semblerait indiquer que les Allemands reprennent l'offensive.

* * *

On rapporte d'autre part que les navires de guerre des alliés ont repris le bombardement des positions allemandes de la côte belge.

* * *

Dans le département de la Somme les Français ont fait des progrès notables.

* * *

En Pologne la lutte continue indécise entre les Autrichiens et les Russes.

* * *

La prise de Lodz par les Allemands est considérée comme un revirement de fortune remarquable pour l'ennemi qui était, il y a à peine quelques jours, dangereusement menacé dans ses lignes de communications.

* * *

Le Pape Benoit XV fait tous ses efforts pour amener les adversaires à faire trêve durant la nuit et la journée de Noël.

* * *

On estime de Petrograd que les Allemands ont perdu cent mille hommes dans la capture de Lodz.

* * *

L'Italie a envoyé huit régiments en Lybie pour protéger ses intérêts.

Mercredi, 9 décembre

Le communiqué officiel français dit que les Allemands ont attaqué violemment les alliés à St-Eloy, au sud d'Ypres, mais qu'ils ont été repoussés; à part ces attaques, il n'y a eu aucun changement sur la ligne du feu.

* * *

De Berlin on annonce officiellement que l'empereur Guillaume est atteint de bronchite, et qu'en conséquence il ne pourra pas repartir pour le front avant plusieurs jours.

* * *

Les Autrichiens et les Serbes annoncent des victoires respectives. Les Serbes disent qu'ils ont gagné une bataille au nord-ouest et ont capturé 2000 prisonniers. Les Autrichiens disent qu'ils font des progrès au sud de Belgrade.

* * *

De source non officielle on annonce que le nombre des tués, dans l'armée française, depuis le début de la guerre est de 100,000. Il y aurait 400,000 blessés français en traitement dans les hôpitaux et le nombre des prisonniers français détenus actuellement en Allemagne serait de 90,000.

* * *

Les paris sur la durée de la guerre, au Lloyd, aujourd'hui, sont de 80 à 100 que la guerre sera terminée au mois de mars prochain.

* * *

Des aviateurs allemands ont jeté trois bombes sur Reims. Personne n'a été blessé; il n'y a que des dégâts matériels.

* * *

A Hazebrouck, ville du nord de la France, des aviateurs allemands ont tenté de détruire la gare en jetant des bombes. Dix personnes ont été tuées, la plupart des femmes et des enfants, cinq autres ont été dangereusement blessées.

* * *

Le retour à Berlin du Kaiser a causé un vif désappointement dans cette ville, car l'on pensait que l'empereur n'y reviendrait qu'à la tête de troupes victorieuses. En Pologne plusieurs aviateurs russes ont tenté inutilement de jeter des bombes sur le cortège du Kaiser.

Lors du voyage de ce dernier à Bruxelles deux mille agents de police secrète étaient chargés d'assurer sa sécurité.

APRES LE PASSAGE DES HUNS

Vitry-le-François — Des amas de ruines noires et encore fumantes, des maisons dont l'intérieur a été démoli par des éclats d'obus ne laissant que la charpente de leurs structures, d'autres dont les murs ont été renversés, d'autres encore où seule la cheminée reste intacte parmi les décombres, voilà le spectacle qui frappe les regards à chaque pas dans cette partie du pays où se sont rencontrées les armées vers le nord.

Au milieu de la désolation, dans des masures à moitié construites se rencontrent des femmes, des enfants et des vieillards, à demi-silencieux, n'ouvrant la bouche que pour parler, qui de leurs maris, qui de leurs pères ou de quelqu'un de leurs proches partis à la guerre et dont on n'a que peu ou point reçu de nouvelles.

Le manque de bras rend à peu près impossibles les travaux de réparations. Le commerce est dans le marasme et les articles de la plus commune utilité sont difficiles à obtenir à cause de l'absence de moyens de transport.

A un mille seulement de Vitry, les villages d'Erignicourt et de Courdemange sont virtuellement disparus et des amoncellements de briques et de tuiles sont les seuls objets indiquant que des maisons s'y élevaient il y a quelques semaines encore.

Les champs portent les traces de trous profonds causés par les obus allemands et français, tandis que s'aperçoivent encore çà et là les fosses où l'on a inhumé les soldats tombés sur le champ de bataille. Des croix formées de deux branches d'arbres en indiquent les endroits; mais aucun nom, aucun numéro d'ordre.

La bataille, à Courdemange a duré près de trois jours avant que les Allemands n'eussent hâté leur départ vers Vitry-le-François. Les rues des villages étaient littéralement couvertes de cadavres qui furent plus tard inhumés par les soins des habitants.

Et plus loin encore, de Vitry à Narmée, près de Fère-Champenoise. Avant la guerre, Narmée avait environ 150 maisons. Maintenant, il n'en possède que soixante, le reste ayant été réduit en pièces ou incendié. Les armées combattantes ont lutté désespérément pour la possession de ce village qui fut repris et abandonné plusieurs fois avant que les Allemands ne se décidassent à se retirer vers l'Aisne. Le long de la seule rue qui le traverse, 510 cadavres de soldats allemands ont été comptés en un seul jour, ainsi qu'une centaine de soldats français.

LES REMARQUES D'UN COLONISATEUR

M. l'abbé Normandeau nous fait part des impressions qu'il rapporte de son voyage au Lac La-Biche.

M. l'abbé J. A. Normandeau, prêtre-colonisateur de l'Alberta-nord, de retour de son voyage d'inspection dans la région nord-est d'Edmonton, nous communique quelques-unes de ses impressions et constatations qui ne manqueront pas d'intérêt pour nos lecteurs qu'intéressent au plus haut point les questions de colonisation canadienne-française.

"Du côté de St-Paul, Brosseau, Lafond, St-Vincent et Bonnyville, nous dit le dévoué colonisateur, la récolte a été bonne; il y a des pommes de terre en quantité, du foin en abondance, les prix obtenus sont les plus hauts qui aient été payés depuis nombre d'années, mais il n'y a pas de marché à moins de 30, 40, 50 ou 75 milles de distance; pas la moindre communication par chemin de fer, malgré les promesses réitérées à chaque élection et aussitôt abandonnées. Est-ce un parti-pris? Parce qu'il n'y a que des "French settlers" dans cette région?

"Les esprits sont quelque peu montés dans ces parages et l'on commence à montrer sérieusement les dents! Un chemin de fer est devenu nécessité absolue dans cette région. Il est vrai que l'on a commencé à arpenter une ligne de chemin de fer partant du Lac LaBiche et allant au sud-est, qui par conséquent toucherait les points suivants: Grandin, Rivière Castor, Ste-Lina, St-Vincent, St-Paul, Vermilion, etc.... Mais un "projet" de chemin de fer, ou une "charte", ne sauraient pas plus remédier au mal actuel qu'une drogue patentée qu'on laisserait dans un tiroir!

"Reconnaissons toutefois que la voie ferrée Great Waterways a été construite de façon très expéditive; ce remblai en est terminé jusqu'à un point situé à 28 milles au nord-est du Lac LaBiche. On nous affirme qu'au premier de l'an le train circulera entre Edmonton et le Lac LaBiche; il n'y a plus actuellement que 8 milles de rails à poser. On ne saurait imaginer quelle révolution ce sera dans les affaires, la culture et la colonisation de cette région lorsque le chemin de fer la traversera. Nous y constaterons des changements merveilleux d'ici à l'été prochain.

"L'emploi d'un grand nombre d'hommes à la construction de ce chemin de fer a eu pour résultat que les colons, établis dans un rayon de 20 milles du lac et de la ligne, n'ont pu suffire aux demandes nombreuses de grains et autres provisions tant pour ces travailleurs que pour les nouveaux colons attirés par la nouvelle voie ferrée. Ce qui a causé une augmentation appréciable des prix, qui, malheureusement, n'a été qu'éphémère...

"Dès que ce chemin de fer sera en exploitation sur une longueur de 100 milles, les colons, pendant un certain temps du moins, n'auront qu'à s'arrêter au point voulu et dans un rayon de quelques milles seulement ils trouveront d'excellentes terres libres.

Cependant on ne devra pas oublier, en partant pour visiter ces endroits, qu'on n'y trouvera pas de la prairie nue et... des terres clôturées, bâties et avec l'outillage nécessaire! Non, mais ce que nous garantissons, c'est qu'il y a du bon terrain, du bois en quantité, de l'eau excellente, des lacs magnifiques, des rivières, des ruisseaux, du poisson et du gibier un peu partout.

"Durant mon voyage, continue M. l'abbé Normandeau, j'ai constaté l'existence de deux bureaux de poste nouveaux, ceux de "Donatville," à 28 milles à l'est d'Athabasca Landing, et de "Normandeau," à 15 milles au sud-est du Lac LaBiche. Ces deux groupements canadiens-français de la dernière heure ont déjà leur petite chapelle, leur magasin, leur maison de pension, moulin à scie, etc., et promettent beaucoup pour l'avenir. Il importe également de mentionner Ste-Lina qui possède un curé à demeure, le Rév. J. A. Lapointe, et où l'on doit construire une église au printemps prochain. Plamondonville vient d'être pourvu d'un bureau de télégraphe; un curé résident y sera tout prochainement nommé.

"Espérons, conclut le Rév. M. Normandeau, que tous ces nouveaux centres canadiens-français prospéreront rapidement et que l'on y fera tous les efforts voulus pour y avoir un prêtre résident le plus tôt possible, c'est là le secret de notre force comme colonisateurs, le complément nécessaire de tout centre de langue française où l'on a foi en l'avenir. Dans les paroisses plus anciennes j'ai remarqué un redoublement d'activité, les marchés y sont rémunérateurs. Somme toute, malgré guerre et crise financière, on vit bien en Alberta centrale, et il fait bon y demeurer..."

Le général Beyers est fusillé

Londres, 9—Le général Beyers, l'un des rebelles du Sud-Africain, a été condamné à mort et fusillé.

Le Japon gardera Tsing Tau

Tokio, 9 — Le ministre des Affaires Etrangères annonce que le Japon sera parfaitement justifié en gardant le territoire de Kiao-Chau.

Le gaz naturel de Viking

Viking, 9 — Les constatations officielles indiquent que le rendement du nouveau puits de gaz naturel d'Alberta est de 2,000,000 à 3,000,000 p.c. par 24 heures, soit de 10 à 20 fois le rendement stipulé par le contrat intervenu entre l'Association Industrielle et la municipalité d'Edmonton.

La tempête sur l'Atlantique

New-York, 9 — Depuis deux jours une tempête fait rage sur le littoral. Les dégâts sont estimés à plus de $500,000.

En route pour le front

Winnipeg, 7 — près de deux cents Belges, réservistes et volontaires, demeurant à St-Boniface, sont partis ce matin pour la France.

Un espion allemand

Peace River Crossing, 7 — Un Allemand nommé Charles Hildebrandt, a été arrêté sous prévention d'espionnage. Hildebrandt circulait dans tous les groupements allemands de la région de la Rivière la Paix, cherchant à provoquer chez ceux-ci un soulèvement.

TROIS CROISEURS ALLEMANDS COULES DANS LE PACIFIQUE

Londres, 9 — On annonce officiellement que trois croiseurs allemands, le "Scharnhorst," le "Gneisenau" et le "Leipzig" ont été coulés dans le Pacifique par des navires de guerre anglais.

Deux autres croiseurs allemands qui ont pu s'enfuir sont poursuivis.

CONSULAT DE BELGIQUE

Deux contingents de Belges d'Edmonton, sont déjà en route pour rejoindre l'armée belge. Un dernier contingent quittera la ville mardi prochain. Nous engageons vivement tous les volontaires et militaires rappelés, qui ne désirent pas être poursuivis comme insoumis à se présenter au Consulat de Belgique, 305 C. P. R. Bldg, le plus vite possible, pour rejoindre ce contingent.

Tout homme aussitôt inscrit, sera logé et nourri aux frais du gouvernement en attendant son départ.

M. KIMPE,
Consul.

SOIREE DE CHARITE

On nous prie d'annoncer que les dames de la paroisse St-Joachim donneront une soirée dramatique au profit des pauvres, le 20 décembre, à 8 h. du soir, à la salle de l'Ecole Séparée, Troisième rue. Nos artistes locaux joueront une intéressante pièce en un acte, sous l'habile direction de M. Emile Tessier. Le programme sera complété par une allocution du R. P. Duchaussois, O.M.I.

Le public est instamment prié de collaborer à cette oeuvre de charité en se rendant nombreux à la soirée du 20 décembre.

EPISODES DE LA GUERRE

Dans un champ à quelques centaines de verges des tranchées ennemies que les soldats français traversent, ils aperçoivent couché sur le sol et complètement recouvert d'herbes, de trèfle, de terre, le corps d'un Prussien.

Les Français le crurent mort tout d'abord, mais ne tardèrent pas à comprendre que l'homme faisait le mort. Il n'était même pas blessé. On le mit sur pied comme il convenait.

Alors, quel ne fut pas l'étonnement des soldats: le Prussien avait une ficelle attachée au poignet droit, une longue ficelle qui communiquait, au loin, avec les tranchées allemandes...

De son poste, à plat ventre, l'Allemand, en tirant sur la corde, avertissait les siens de ce qu'il voyait entre les herbes.

* * *

Le sous-lieutenant Bouilleau, fils du colonel breveté, en retraite, tombe sur le champ de bataille de Dixmude, la cuisse brisée par une balle.

Le brigadier Jousselin crie: 'Au lieutenant!' et les dragons accourent, sous la mitraille. Le brigadieu s'affaisse, le ventre troué d'une balle.

—Allez-vous-en! Laissez-moi! supplie, puis ordonne l'officier.

—Jamais, mon lieutenant, nous ne vous abandonnerons pas!

Et successivement le brigadier atteint d'un seconde balle et quatre dragons tombent, frappés à mort, près de leur officier, autour duquel ils s'empressaient.

* * *

C'est à l'hôpital auxiliaire de Châteaudun. On vient d'amener là un jeune soldat, un clairon qui a le nez endommagé.

—Comment avez-vous été blessé? lui demande le major.

—Eh bien! voici: Je sonnais la charge. Une balle arrive et me frôle le nez. Le sang coule. Un morceau de mon appendice nasal s'était décollé.

—Alors?

—Alors j'ai pris le bout de mon nez avec ma main gauche, je l'ai maintenu de mon mieux, et j'ai continué à jouer du clairon.

—o—

LE BOMBARDEMENT DE REIMS

S'il continue, Reims sera bientôt un nouveau Moscou.

Champfleury, France — Reims est à six kilomètres de distance, mais, pour tous les usages pratiques, il peut aussi bien être à 600 kilomètres, puisque personne n'y peut entrer. Toutes les cinq minutes, on entend la sourde explosion des gros canons allemands des forts de Brimont, Nogent l'Abbesse et Béru: un peu plus tard, un nuage de poussière s'élève à l'endroit où un obus a éclaté.

Reims, ville ouverte au point de vue militaire, est réduite de jour en jour en un monceau de ruines. Aujourd'hui, trois cents obus ont été lancés sur la ville. Quinze personnes — neuf femmes et enfants, et six hommes, deux d'entre eux de garde aux portes — ont été tuées et plus de vingt ont été blessées.

Depuis lundi dernier, plus de cent civils ont été tués, portant la liste des civils morts à plus de mille depuis le commencement du bombardement, il y a soixante-dix jours.

Dans les dernières quarante-huit heures, plus de cinquante maisons ont été détruites, pour la plupart par des projectiles remplis de pétrole qui mettent le feu partout où ils éclatent.

Le chemin de fer à voie étroite d'intérêt local est maintenant surtout employé pour emmener les dix mille réfugiés, tout ce qui reste des 120,000 personnes qui habitaient, il y a quatre mois, la capitale de la province de la Champagne.

Si le bombardement actuel continue une semaine de plus avec la même intensité, Reims sera un second Moscou. Ce qui reste de la compagnie de pompiers est incapable de suffire à éteindre les nombreux incendies que les obus incendiaires allument dans tous les quartiers de la ville. Depuis lundi dernier, la cathédrale a été continuellement frappée par les obus des gros canons des forts de Nogent-l'Abbesse et de Béru.

Les habitants de Reims sont convaincus qu'avant d'abandonner leurs positions actuelles, les Allemands réduiront en ruines tout ce qui reste encore de la cathédrale.

Depuis trente-six heures, la neige tombe sans interruption. En conséquence le bombardement de Reims qui se poursuit nuit et jour depuis lundi dernier, a presque cessé; on n'entend plus que de temps en temps, pendant les accalmies de la tempête, l'éclatement de quelques obus.

Le changement des conditions climatériques n'a pas ralenti la vigilance de l'armee française, qui est plus que jamais convaincue que les Allemands tenteront un dernier effort désespéré sur la Champagne, entre Soissons et Reims.

—o—

LE GRAND ESPIONNAGE ALLEMAND

Londres—Le correspondant du "Times" à Dunkerque cite un nouvel exemple des préparatifs faits de longue date par les Allemands en vue de la guerre.

L'année dernière, déclare-t-il, les ouvriers commençaient près de Coxyde, à une quinzaine de kilomètres de Dunkerque, sur la frontière belge, la construction d'une villa dont les dimensions, à en juger par les fondations, promettaient d'être imposantes.

Les bruits les plus divers coururent à ce moment sur l'identité du propriétaire de cette villa. Certains prétendaient que c'était le prince Victor-Napoléon, d'autres un riche manufacturier de Liége.

Les travaux se poursuivirent pendant assez longtemps; tous les ouvriers étaient Allemands. Les fondations en béton armé furent construites par sections; chaque section devait être parfaitement sèche avant que l'autre fût commencée.

Les travaux se poursuivaient encore au mois de juillet, au moment où la guerre éclata. A ce moment les ouvriers disparurent. Lorsque les journaux parlèrent des préparatifs faits par les Allemands depuis des années autour d'Anvers en prévision d'une guerre, l'attention des Belges fut éveillée. On s'aperçut que l'emplacement de la villa se trouvait exactement à portée de canon des forts situés à l'est de Dunkerque. Les recherches se poursuivirent minutieusement. Un détachement de sapeurs, parti de Furnes, se mit en devoir de faire sauter les fondations à la dynamite. Un officier du génie belge a déclaré: "Je n'ai jamais vu, dans ma vie, de travail plus parfait."

—o—

SUR LA LIGNE DE FEU

Paris — Le général qui commande les troupes sur la ligne de bataille entre l'Oise et la Somme, a nommé un officier de l'état-major pour faire voir à seize journalistes français quelque chose des opérations militaires à cet endroit.

"Quand nous approchâmes de la zône du feu, dit leur compte-rendu, nous descendimes dans la tranchée principale qui est pourvue d'une savante série de ramifications. La tranchée a six pieds de largeur et de trois pieds et demi à quatre pieds de profondeur. Nous la parcourûmes sur une distance de deux milles et demi, le bruit de la mousqueterie devenant de plus en plus perceptible. Nous échangions nos impressions lorsque notre guide nous pria de garder le silence en disant que l'ennemi pourrait les entendre.

"Nous étions arrivés sur la première ligne de bataille et nous en fûmes aussitôt avertis. Le bruit des canons de trois pouces que nous avions laissés derrière nous était maintenant couvert par le cliquetis plus rapide et plus rapproché des mitrailleuses et des fusils. A une distance de 100 verges, une longue ligne courbe, grise, dénotait la présence des ennemis.

"Des clôtures de fil barbelé protègent les tranchées.

"L'officier nous montra une maison à peu de distance en disant: "C'est là que la situation fut critique pour nos soldats durant ces dix derniers jours; c'est aussi à cet endroit qu'un général de brigade, dans une brillante charge, a gagné les étoiles de général de division.

"Plus au sud de notre ligne on voit la ville d'Arras en ruines et dans laquelle il n'y a plus aucune activité industrielle.

"A la chute du jour, le village de Ornesnoy fut le théâtre d'un violent engagement qui rendra cette petite place fameuse. Le village n'est plus qu'un amas de décombres et de ruines au milieu desquels les Allemands retranchés ont soutenu l'assaut. Vingt-cinq batteries ouvrirent le feu sur les tranchées ennemies tandis que vingt-cinq bataillons français échelonnés les attaquaient au cri vibrant de "Vive la France!"

"Une fusillade effrayante et le feu des mitrailleuses arrêta l'élan de nos troupes mais la moitié du chemin était tombé entre nos mains. Le lendemain, l'attaque reprit et l'ennemi était chassé de ses positions. La prise de Ornesnoy coûta 2,000 hommes aux Français et 6,000 aux Allemands."

LA VICTORIEUSE ARMEE FRANÇAISE

Son action dans la présente guerre, d'après un journaliste de Londres.

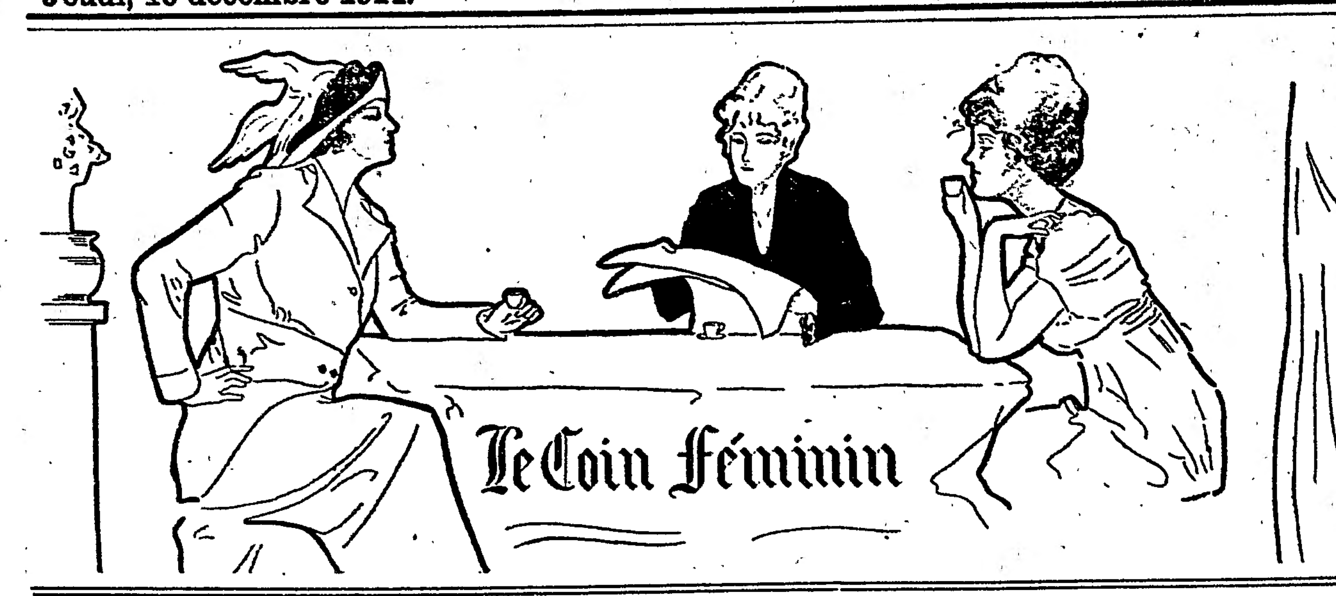
Le "Daily Chronicle," de Londres, publie l'émouvant article qu'on va lire. Rien ne pouvait être plus précieux au coeur des Français que les éloges décernés à leurs soldats et aux chefs par la presse d'un pays dont les troupes se sont couvertes de gloire depuis le début de la guerre.

"L'armée allemande qui, un moment, parut étreindre Paris, voit sa proie lui échapper chaque jours davantage.

"Au cours de ces trois mois de guerre, le courage et l'endurance des armées françaises ont été au-dessus de tout éloge. Jamais, depuis l'époque napoléonienne, les Français n'ont combattu avec plus de vaillance. Les soldats de Napoléon étaient conduits par la soif de la gloire et par le désir passionné de faire pénétrer dans toute l'Europe les idées de liberté, égalité et de fraternité; mais l'esprit qui les animait, l'enthousiasme qui conduisait leur croisade n'étaient pas plus agissants et certainement moins admirables que la vivante flamme de patriotisme qui aujourd'hui brûle le coeur du soldat français. Nous avons tendance à oublier que dans ce long front de bataille qui s'étend depuis Nieuport, sur la côte de Belgique, jusqu'à Belfort, à la frontière d'Alsace, les NEUF DIXIEMES DES TROUPES ENGAGEES SONT FRANÇAISES.

"Ce sont nos vaillants alliés qui, sur terre, supportent la violence et le poids de la guerre. L'armée française est, dans le sens vrai du mot, la nation française elle-même. Pas une famille en France, pas un château, pas une chaumière qui n'ait au moins l'un des siens — chef, fils, ou parent proche — sur le front de bataille. Si riches et pauvres prennent également leur part des tristesses et des sacrifices, ils partagent aussi l'orgueil et la joie qu'inspirent les hauts faits de leur armée.

"La guerre moderne ne se prête pas à des exploits sensationnels par les commandants d'armée. Mais les chefs français dans cette guerre ont été pleinement à la hauteur de leur tâche. Le général Joffre sait attendre et il sait aussi quand frapper. La présence inattendue d'une armée française toute fraîche au nord-ouest de Paris a été un rude mécompte pour von Kluck et l'a contraint à une rapide retraite. Depuis lors, constamment, le général Joffre a fait preuve du jugement le plus sûr dans ses dispositions. Peut-être a-t-il encore une autre surprise en réserve pour l'ennemi et nous pouvons être sûrs qu'au moment voulu il sera prêt à assumer une énergique offensive. Le peuple français a autant de raisons d'être fier de ses généraux que de ses soldats. La guerre coûte cher à la France en hommes et en argent. Mais ses sacrifices ne seront pas vains. Une France nouvelle se lève devant nos yeux, une France qui jette sur le monde un regard de consciente fierté et qui a l'assurance d'un avenir plus grand encore que son passé glorieux."



CHRONIQUE

Celle qui est restée

Sur des milles, alentour de la petite maison carrée bâtie en trons d'épinettes, le silence s'appesantit comme un lourd manteau blanc, ouaté, étouffant. Il semble que les réserves du ciel gris soient épuisées; les flocons larges et mous ne tombent plus que par vol plané, hésitant, espacé. La tempête est bien finie. Il ne reste plus du cauchemar de la nuit, que l'angoisse mal dissipée des lames de neige, mauvaises, qui, pendant des heures, ont battu et parfois paru vouloir ébranler les murs solides. Il reste aussi la crainte terrible des routes non tracées dans la neige mouvante.

—Es-tu certaine, Lolette, d'avoir reconnu le sleight des Trudeau?

Lolette laisse Guy à son jeu et se rapprochant de sa mère, ses yeux de méridionale,éclosesous le ciel canadien, bien droits dans les yeux gris cernés, elle répond, sérieuse comme une petite femme.

—Oui, maman. C'était Janet Trudeau avec sa tuque rouge et son capot de chat, et il m'a fait un signe avec le bout de ses guides comme pour me dire: Je te rapporterai une lettre de ton papa. Lolette!

—Chut! Samedi dernier, déjà nous étions certaines d'avoir une lettre de papa, chérie, et nous n'avons rien eu. Il ne faut pas trop compter...

—Non, il ne faut pas compter, reprend Lolette, sans plus savoir ce qu'elle dit parce que deux larmes tremblent au bout des cils de sa maman. Mais, tu sais le bon Dieu peut bien faire des miracles...

Le miracle sur lequel compte Lolette, ce serait une lettre que son papa n'aurait pas écrit, — puisqu'il est tant occupé à se battre, là-bas, avec l'oncle Jean, l'oncle Maurice, et les cousins Louis et Pierre et tant d'autres! — et qui se trouverait quand même dans le sac de malle. Samedi dernier, Malvina Trudeau l'a emmenée avec elle, au bureau de poste. Il n'y avait rien de papa, et cependant jusqu'à ce que maman eut étalé sur la table, dans un geste si triste ,les quelques journaux et les deux ou trois lettres insignifiantes, elle garda l'espoir d'une petite enveloppe bleue, miraculeuse, où s'écraserait la large écriture... Le miracle pourrait bien se produire aujourd'hui....

—Maman, veux-tu que je tricote près de toi?

—Ma chérie, il faut jouer.... Ton cache-nez est presque terminé, et puis il fait nuit.

—Vois, Guy s'est endormi sur ses soldats et jouer à la guerre, seulle, ça me fait pleurer. Laisse-moi tricoter; toi, tu travailles bien, dans le noir, maman?

Maman ne répond pas, le visage tourné vers le carré de lumière de la fenêtre, ses yeux errent à la surface de la plaine immense et blanche, à la recherche du point noir qui serait un sleigh, le sleigh des Trudeau.

—Alors, tu es sûre, Lolette?...

Lolette n'interroge pas.

—Oui, maman ,il avait sa tuque rouge...

—Ecoute?...

La respiration suspendue, elles demeurent à demi soulevées, le visage tout pâle tendu vers le carré de ciel gris où brûle en veilleuse un pâle soleil d'hiver dans l'orbe d'argent de ses rayons sans feu. Un paquet de neige se détache du toit et glisse jusqu'au sol avec un bruissement léger d'aile froissée.

—Tu n'as pas entendu?

—Si, maman, c'est la cheminée qui fait fondre la neige...

Elle a un petit air grave qui fronce ses traits d'enfant et accentue encore la ressemblance avec son père. Il semble que l'âme de l'ami revit aussi sous des traits si semblables qu'ils l'hallucinent, maman, et, inconsciemment, sa tête s'incline, se penche, s'abat sur la petite épaule frêle, parmi les boucles d'or brun.

—Oh! si tu savais comme je suis triste!

— Maman! ô ma petite maman!... L'enfant ne sait que dire pour consoler une détresse qui submerge sa compréhension de petite fille vieillie tout d'un coup.

Cette nuit, alors que la neige en colère, se convulsionnait, hurlait, s'écrasait contre la maison, sa maman, dans le grand lit, l'étreignait contre elle, en lui répétant doucement, tout doucement: "N'aies pas peu, ma Lolette, je suis là, je suis là! Et Lolette, peu à peu, s'était déraidie dans les bras de maman qui lui tenaient chaud, ses pleurs s'étaient apaisés et, sans savoir, elle s'était endormie.

—Maman... ma petite maman, ne sois plus triste. Je suis là et Guy aussi. Tu sais que papa nous a défendu de te laisser pleurer... Guy dort, mais je suis là... Et puis nous aurons une lettre de papa...

—Lolette! mon petit trésor, ne me donne pas trop d'espoir...

—Si, maman, je te dis que nous aurons une lettre de papa!...

Des minutes, elles restent ainsi, l'âme agrandie par une mystérieuse amitié qui les unit, la maman dolente et le petite fille grave. La clarté blanche qui vient de la surface immaculée, monte, ingénue, jusqu'à la fenêtre étroite et les enveloppe des irradiations courtes d'une laiteuse opale. De temps à autre, une motte de neige attiédie par la chaleur du toit se détache et glisse, un meuglement doux vient des étables proches : elles tressaillent, s'étreignent plus étroitement dans la communion de leur espoir.

—Quatre heures, Lolette! Il n'y avait rien. Janet a passé tout droit...

—Encore cinq minutes, veux-tu, maman?

Cinq minutes de répit, avant de reprendre l'attente, la longue attente qui mènera jusqu'à la nouvelle déception de samedi prochain. Maman ne répond rien, les lèvres serrées ,renouvelant sa provision d'énergie pour durer, durer encore, toujours! Elle l'a promis. O cette guerre! Elle ne la maudit pas. Ellé ne se révolte pas. Elle veut bien faire son devoir comme les autres, mais quand elle songe à la distance immense qui la sépare de tous ceux de son sang, de sa race, une jalousie la prend, la mord, la broie et la laisse moins vaillante, plus lasse.

—Maman!

Dans un grand cri, Lolette s'est arrachée à l'étreinte et plus prompte que sa mère qui veut la retenir, elle s'élance sur la neige non foulée, bute, se relève, roule au bas des dunes accumulées pendant la nuit; elle ne voit rien n'entend rien, que la tuque rouge qui danse une sarabande joyeuse au bout d'un fouet et les grelots que les chevaux secouent follement en bondissant dans les nuages blancs que leurs foulées soulèvent. Et comme une petite chose ailée, elle vole maintenant, rapide et droite, sur la neige durcie, se retournant seulement vers la petite maison carrée pour crier:

—Maman, une lettre, une lettre de mon papa soldat!...

MAGALI.

—o—

L'AIDE A LA FRANCE

Ce que les petites écolières canadiennes-françaises peuvent faire pour cette oeuvre admirable.

Nous avons publié, il y a quelque temps, une série de "Lettres à une amie" sur l'oeuvre de l' 'Aide à la France." Ces lettres s'adressaient à une jeune fille, et Dieu sait combien elles ont contribué à réveiller parmi nos femmes de demain le sentiment français que des causes multiples et diverses avaient, dans beaucoup de cas, endormi. Une petite écolière va maintenant nous dire ce que les petites Canadiennes-françaises du même âge et du même état peuvent faire pour la France et incidemment, pour le bon renom du Canada français. L'académie Marchand, de Montréal, avait mis au concours une composition sur l'Aide à la France; voici ce qu'a trouvé sur ce sujet Mademoiselle Marguerite Bastien, âgée de 12 ans:

Lettre d'une petite écollère canadienne-française à une amie

Ma chère Claire,

Tu sais sans doute les misères et les horreurs qu'a engendrées la terrible guerre qui sévit en Europe. Nous apprenons chaque jour les dévastations que ces terribles "Iroquois," les Allemands font sur leur passage. Nous nous représentons sans peine l'état dans lequel se trouvent nos frères de France et de Belgique, et nous leur offrons tout ce qui est en notre pouvoir afin de les secourir.

L'Aide à la France est le cri répété de bouche et de coeur par les Canadiens et Canadiennes de la ville de Montréal. Déjà dans les école sune collecte générale a été faite; et l'Académie Marchand avait trente-sept piastres à envoyer au nom des élèves. Tu vois que c'est magnifique pour le nombre d'élèves que l'Académie renferme. Cependant l'argent, dans ces occasions n'est pas le plus nécessaire, et c'est avec plaisir que nous vidons les armoires afin d'envoyer les vêtements dont nous pouvons nous passer facilement. Plusieurs groupes de jeunes filles ont formé des cercles de couture, où l'on fait de bons vêtements chauds. Pour ma part j'ai réuni plusieurs de mes compagnes et nous passons des après-midi entières au raccommodage, à la confection d'habits, de tricots, etc.

Je t'assure que ces moments se passent bien gaîment. Et nous sommes récompensés de notre oeuvre en songeant que nous pouvons enfin montrer notre amour à cette chère France qui fut la terre de nos pères et le berceau de notre race.

Voici la faveur que je viens de demander, et je suis certaine d'avance que tu accepteras de bon coeur. Toi, si aimée, si entourée dans ton petite village, tu pourrais sans peine faire appel au dévouement patriotique. Les mains si habiles et si compatissantes de tes compagnes confectionneraient des vêtements bien plus confortables que les nôtres. Je suis certaine qu'elles se rendraient avec plaisir à ta demande et te seraient reconnaissantes de leur avoir donné un moyen de soulager les pauvres victimes de la guerre.

Ces bonnes oeuvres seront inconnues des hommes, mais non pas du principal inspirateur de notre charité, qui fera plus grande notre récompense éternelle.

Ecris-moi bientôt et dis-moi le résultat que tu as obtenu. J'attends dans l'impatience.

Ta petit eamis qui connaît bien ton coeur,

MARGUERITE.

N'est-ce pas bien dit?

DANS UN PAQUET DE TABAC

Le "Matin" a reçu la belle lettre que voici:

Monsieur le rédacteur en chef,

Un de mes caporaux a trouvé ce mot charmant dans un paquet de tabac distribué par l'administration militaire:

"Cher soldat,

"Je vais tâcher d'avoir beaucoup de bons points pour avoir d'autres sous. Je vous embrasse bien fort, de tout mon coeur, et je prie bien pour tous les soldats."

Cette chose admirable est signée Roger Crossot, Paris, neuf ans. J'en ai fait la lecture à mes troupiers; ce sont presque tous des pères de famille; ils en ont été profondément touchés.

Comment ne serions-nous pas avides de souffrir et de vaincre, afin d'assurer une paix, glorieuse et durable dans la liberté, à des enfants qui s'en montrent si dignes? Lorsqu'à la bataille nous regardons plus haut qu'à l'horizon, il nous semble voir les ancêtres qui nous montrent le chemin du devoir; mais, en même temps, nous entendons passer au-dessus de nous, comme une grande rumeur, les voix réunies de ceux que nous avons laissés derrière nous. Elles nous encouragent, nous poussent vers la victoire prochaine et définitive.

Cher petit Roger Crossel, parmi ces voix qui viennent de France, nous percevons distinctement la vôtre; elle contribuera à exalter nos énergies. Nous voudrions, nous soldats, que vous le sachiez.

Un capitaine d'infanterie.

—o—

AVIS AUX CREANCIERS ET RECLAMANTS

En la cour de District du District d'Athabasca.

Succession de David Porteous, anciennement de St-Paul de Métis, Alberta, décédé.

Conformément à une injonction de Son Honneur le Juge Noël, datée du 26ième jour de novembre, A.D. 1914, AVIS est par les présentes donné que toutes les personnes ayant des réclamations à faire valoir sur la succession du défunt DAVID PARTEOUS, qui s'est noyé le 14ième jour d'août 1914, près de Fort McKay, dans la province d'Alberta, sont requises d'envoyer à la "Standard Trusts Company, Edifice de la Banque Impériale, Edmonton, Alberta, administrateurs de la succession du décédé, le ou avant le 3ième jour de février, A. D. 1915, un état détaillé de leur réclamation, et de toutes les garanties détenues par eux, dûment certifiés par déclaration statutaire, et que, après cette date, l'administrateur procèdera à la répartition de la succession entre les personnes y ayant droit, sans égard aux réclamations dont avis n'aura pas été donné en conformité avec les présentes.

Daté à Edmonton, ce 26ième jour de novembre, A.D. 1914.

The Standard Trusts Co.,
Administrateurs de la succession,

H. R. HOLLAND,
Gérant pour l'Alberta.

3-D-3-F.

LE COURRIER DE L'OUEST

Ce journal est publié le jeudi de chaque semaine, à Edmonton, Alberta, par la Compagnie de Publication du "Courrier de l'Ouest" Limitée.

TARIF DE L'ABONNEMENT ANNUEL:

Canada	$1.00
Etats-Unis	$1.50
Europe	$2.00

PUBLICITE:

Les Taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

Toutes les communications concernant l'administration et la rédaction doivent être adressées comme suit:

CASIER POSTAL 98, EDMONTON, ALBERTA

La fameuse doctrine Monroe

La presse de l'Est canadien s'occupe fort en ce moment de la fameuse doctrine Monroe (l'Amérique aux Américains), que l'ex-président Taft, au cours d'une conférence récente, vient de présenter sous un jour tout nouveau pour nous.

Au moment où l'on parle d'une invasion allemande du Canada, l'occasion ne pouvait être mieux choisie pour donner publiquement la dernière version, ayant cours dans les cercles politiques des Etats-Unis, de cette doctrine célbre.è

M. Taft s'est considéré le porte-paroles de la nation voisine, et nous devons reconnaître qu'il nous a donné une opinion qui ne laisse pas place à la moindre équivoque.

L'ancien président des Etats-Unis reconnaît à l'Allemagne le droit absolu de venir porter la guerre au Canada sans que rien puisse légitimer une intervention quelconque des Etats-Unis.

Mais... si après avoir pillé et incendié les villes canadiennes de l'Atlantique au Pacifique, les Allemands prétendaient s'annexer le Canada, alors, mais alors seulement, les Etats-Unis, dit M. Taft, auraient pour devoir de faire entendre une protestation ferme.... au nom de la doctrine Monroe.

Sans insister autrement sur cette déclaration de M. Taft, on se rend compte de suite que l'interprétation qu'on donne actuellement à Washington, est essentiellement "pratique" et ne s'occupe uniquement que des intérêts des Etats-Unis.

Que les hordes de Teutons mettent le Canada à feu et à sang, qu'ils en fassent une nouvelle Belgique, peu importe. Si ces messieurs se retirent tranquillement après avoir accompli leur oeuvre infernale, les Etats-Unis seront prêts à affirmer que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Cependant si l'Allemagne parlait d'annexer le Canada, de s'y établir à demeure, oh! alors la question change de face. Les Etats-Unis, redoutant que nos "nouveaux" maîtres leur portent préjudice, interviendraient.

On ne saurait être plus ingénuement égoïste!

Somme toute, comme le dit un de nos confrères, on serait mal venu de reprocher aux Etats-Unis d'interpréter cette doctrine, décrétée par eux, pour leur bénéfice exclusif.

Mais il est à désirer que la question aussi nettement définie enlève toute velléité à certains Canadiens de continuer à prétendre que la doctrine Monroe protège plus efficacement le Canada contre toute invasion allemande que tous les préparatifs de défense maritime ou territoriale que nous pourrions faire nous-mêmes.

Désormais nous savons exactement ce que vaut la fameuse doctrine de "l'Amérique aux Américains"; remercions M. Taft de nous avoir éclairés aussi complètement sur un point d'économie politique auquel tant de gens donnaient, selon leurs idées individuelles, les interprétations les plus contradictoires.

Au reste, il est bien évident qu'il ne s'agit que de mots: l'invasion allemande du Canada fait partie des rêves envolés du Kaiser. Il y a loin de Dixmude à Dunkerque!

Il est des plus probable que nos voisins du sud n'auront pas à tirer l'épée pour chasser des ruines de Québec ou de Montréal les Allemands en quête d'un pied-à-terre en Amérique.

M. Taft peut dormir tranquille et réintégrer sa doctrine de Monroe dans les cartons poudreux d'où il vient de l'exhumer.

Son geste n'aura eu pour tout résultat que de nous convaincre une fois de plus de l'esprit pratique yankee.

Tirons-en donc les leçons qui en découlent.

Pour aider a la colonisation

Nous avons reçu la lettre suivante:

M. le Rédacteur du "Courrier de l'Ouest",

Vous demandez à vos lecteurs de vous faire part de leurs idées sur le mouvement entrepris au Canada pour favoriser le développement agricole de notre pays.

J'ai lu avec intérêt vos articles donnant un aperçu de ce qui a été déjà proposé dans ce sens.

J'estime, pour ma part, que l'on envisage cette question avec beaucoup trop de partialité en faveur du fermier établi.

La plupart des Chambres de Commerce canadiennes se sont prononcées pour que le gouvernement fédéral vienne en aide aux fermiers en leur fournissant les moyens financiers d'agrandir leurs champs en culture; c'est fort bien, mais on oublie trop facilement, il me semble, que le Canada étant avant tout un pays de colonisation, ce devrait être le colon que l'on devrait aider de préférence au fermier établi.

Vous dites, Monsieur le Rédacteur, dans un de vos articles qu'il est nécessaire de disposer de ressources appréciables pour augmenter le rendement d'une ferme; que dire de la somme encore plus importante qu'il faut à un colon pour transformer, même en un embryon de ferme, un quart de section absolument sauvage, situé quelquefois fort loin de tous moyens de communications?

La somme, relativement considérable, qui est nécessaire pour s'établir avec quelque chance de succès sur un homestead, m'a toujours paru un dangereux obstacle à la colonisation de ce pays. J'estime que pour créer une ferme modeste dans l'Ouest, et surtout ne point commencer en faisant des dettes qui absorbent le plus clair des modestes revenus des quatre ou cinq premières années, deux mille piastres sont nécessaires. Certains diront que tout bien compté je demeure au-dessous du chiffre réel.

Or, Monsieur le Rédacteur, comment trouver le nombre considérable de colons qui nous sont nécessaires pour mettre en valeur nos immenses régions encore vierges du Nord-Ouest, si chacun de ceux-là doit être un véritable petit capitaliste.

Vous m'objecterez sans doute que cette somme n'est pas indispensable, et que nombreux sont les fermiers, aujourd'hui prospères, qui ont eu des débuts très durs. J'en conviens, mais pour certains qui sont doués de persévérance, combien ont été rebutés par la tâche trop rude.

Vous devinez où je veux en venir?

Je voudrais que le gouvernement fédéral, au lieu de se borner exclusivement à aider les fermiers établis, vienne aussi en aide aux colons.

En aidant ceux-ci, il ferait d'une pierre deux coups: il travaillerait efficacement au développement agricole du pays par sa "COLONISATION," ce qui est à mon sens un peu plus que le simple AGRANDISSEMENT des champs en culture. Je ne sais si les économistes du pays seront de mon avis, mais je prétends que 20,000 acres mises en culture seront plus profitables au pays si elles sont réparties sur mille quarts de sections nouvellement pris par des colons, plutôt qu'ajoutées aux champs en labour des districts colonisés.

Comment le gouvernement fédéral pourrait-il venir en aide aux colons?

Le plus simplement du monde: en suivant la "politique" du C. P. R. dans son système de fermes "ready-made." On sait en quoi il consiste: une somme de 2,000 dollars est dépensée sur chaque quart de section en clôtures, maison, puits, dépendances et labour. Notez bien, Monsieur le Rédacteur, que je ne pense nullement qu'il serait nécessaire pour le gouvernement de dépenser sur chaque homestead une somme aussi importante. Dix acres de labour, une maison et une écurie de bois rond, des clôtures rustiques, un puits sont loin de coûter aussi cher, surtout si le travail était fait par le colon lui-même qui se contenterait d'un modeste salaire.

Il suffirait d'ailleurs de nommer une commission qui serait chargée de fixer la somme nécessaire suivant les besoins de la région à coloniser.

On estime que la participation du Canada à la guerre européenne coûtera plus de $100,000,000, peut-être $150,000,000; supposons que ce dernier chiffre soit exact. Si l'on adopte le chiffre moyen de $1,000 pour le commencement de mise en valeur de chaque homestead, avec un montant semblable à celui de notre participation à la guerre on assurerait une colonisation rapide et profitable de 150,000 quarts de section, soit VINGT-QUATRE MILLIONS D'ACRES! c'est-à-dire plus de deux fois la superficie totale du terrain consacré à la culture du blé au Canada.

Il va sans dire que le projet pourrait être mis à exécution sur une échelle beaucoup moins vaste, et quoi que cela donner des résultats encore largement profitables pour le pays.

Veuillez excuser la longueur de cette lettre, Monsieur le Rédacteur, et me croire, etc.

UN ABONNE D'ALBERTA.

"Une déclaration de guerre!"

Hâtons-nous de dire qu'il ne s'agit point de l'entrée dans le conflit européen d'une nouvelle puissance.

Ce titre nous est fourni par le juge Lennox, et fait partie des commentaires dont ce magistrat a accompagné le jugement qu'il vient de rendre dans le procès des commissaires d'écoles canadiens-français d'Ottawa.

Le "Courrier de l'Ouest" a parlé à différentes reprises de cette cause célèbre provoquée par la francophobie d'Ontariens.

Rappelons-en rapidement les grandes lignes, c'est une page d'histoire dont tous les Canadiens-français devront se souvenir: L'origine du différend réside dans le texte de la clause 17 des Règlements des Ecoles Catholiques Séparées d'Ontario. Cette clause restreint à une heure par jour l'emploi du français à l'école, comme langue usuelle et d'enseignement et impose aux élèves, aux instituteurs et aux inspecteurs canadiens-français catholiques, la surveillance, la direction et le contrôle absolu d'inspecteurs anglo-protestants. On sait la campagne indignée que provoqua, chez nos compatriotes d'Ontario, la mise en vigueur de ce règlement. Avec l'Association d'Education d'Ontario, la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa, tint un rang distingué dans la lutte.

Forts du "droit naturel" (qu'ignore M. le juge Lennox), nos compatriotes résistèrent, sans violence mais avec une fermeté résolue. Les commissaires canadiens-français d'Ottawa imposèrent aux instituteurs et institutrices soumis à leur juridiction, l'obligation d'enseigner le français comme précédemment, sans tenir compte de la clause 17; ils poussèrent même leur volonté de lutter opiniâtrement jusqu'à susciter une grève d'écoliers.

C'est alors que la section anglaise, de la commission des écoles séparées d'Ottawa, — jusque-là sympathique à la cause du français, — minée par de mystérieuses influences s'avisa de se scandaliser de cette résistance à un règlement inique. MM. les Commissaires catholiques anglais allèrent plus loin, désireux de se faire pardonner leur approbation passive du début, ils prirent sur eux de faire émettre un bref d'injonction afin de faire cesser la résistance de leurs collègues canadiens-français.

C'est là la genèse du conflit.

Samedi, 28 novembre, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, le juge Lennox, insensible à l'admirable plaidoirie de l'Hon. sénateur Belcourt, en faveur des droits méconnus du français, a purement et simplement confirmé ce bref d'injonction. Ce juge ne s'est pas contenté de nier au nom de la justice officielle du Canada le droit pour nos compatriotes d'Ontario de faire enseigner à leurs enfants la langue des premiers colons du Canada, il a ajouté que l'attitude des commissaires d'écoles canadiens-français constitue une "déclaration de guerre."

Souvenons-nous des paroles du juge Lennox.

NOUVELLES REGIONALES

ST-PAUL, ALTA.

Au cours de l'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du comté de St-Paul, M. Ed. Rousseau a présenté le rapport général des opérations de l'année; ce rapport, très satisfaisant, a été accepté par un vote unanime.

Tous les anciens officiers ont été réélus par acclamation, ce sont:

M. Oscar Poirier, président;

M. Edouard Labrie, 1er vice-président;

M. Henri Tessier, 2ème vice-président;

Directeurs: MM. Henri Labrie, Pierre Charron, Connoly, H. Thérien, Jos. Beloeil, Basteroche, Edouard Côté, Ph. Boisvert, Z. Roberge, Mageau, de Ste-Lina.

Auditeur: M. Clovis Thérien.

Secrétaire-trésorier, M. Ed. Rousseau.

—M. H. Montambeault est de retour parmi nous après une absence de plusieurs mois employés à effectuer des travaux d'arpentage. M. Montambeault a ramené tous ses hommes ici, au nombre d'une quinzaine.

—L'hon. P. Ed. Lessard est venu passer quelques jours à St-Paul.

—M. et Mme Nap. Létourneau sont partis pour la province de Québec où ils feront un séjour de trois mois. Nous leur souhaitons un agréable voyage et un heureux retour.

—M. Henri Gagnon, dentiste, doit partir prochainement pour aller demeurer à Québec, il sera remplacé dans sa profession par le Dr H. Lamarre qui s'établira ici définitivement.

Le Dr Lamarre est avantageusement connu dans la région et nous sommes certain que son retour définitif à St-Paul sera accueilli par tous avec plaisir.

Le Dr H. Gagnon laisse ici un excellent souvenir du court séjour qu'il a fait parmi nous.

—M. O. Lanctôt, tailleur d'Edmonton, est arrivé à St-Paul dans l'intention d'ouvrir un atelier de tailleur. C'est une excellente acquisition pour notre localité et nous espérons que nos concitoyens encourageront, comme elle le mérite, l'entreprise de M. Lanctôt.

—M. Jos. Bourgeois, de Saint-Paul, s'ocupe actuellement d'expédier le grain des cultivateurs de la région. Ce grain est expédié directement par wagons à Fort William, sans passer par les intermédiaires de Végreville, ce qui est certainement d'un grand avantage pour nos cultivateurs. Le grain vendu, la semaine dernière, a rapporté à nos cultivateurs 40c le minot, rendu à Végreville, alors que les compagnies d'élévateurs de cette localité ne payaient que 35c le minot.

D'ici à Noël, les cultivateurs de St-Paul chargeront très probablement de cinq à six chars. Les fermiers désirant profiter de ces avantages peuvent s'adresser à M. Jos. Bourgeois, au village.

—Récemment avait lieu le mariage de M. Arthur Beaudin, photographe, avec Mlle Blais, de St-Paul. Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur au jeune couple.

—Il y a plusieurs baptêmes à enregistrer cette semaine: familles C. Thérien. Hector Thérien et Jos. Belzil.

—o—

GROUARD, ALTA

Les élections municipales de la ville de Grouard auront lieu le 14 décembre.

Sur proposition de l'échevin Biron, la clause 24 de la charte municipale, privant du droit de vote les contribuables n'ayant pas effectué le versement d'un certain montant sur les taxes de l'année courante, a été abrogée.

L'état de compte financier indique que l'assessement des écoles publiques de $503,733; l'assessement des écoles séparées est de $202,702.

—o—

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante, datée de Grouard, Alta:

Monsieur le Rédacteur du "Courrier de l'Ouest."

Cher Monsieur,

"J'ai lu avec intérêt, dans le "Courrier" du 26 novembre, le projet d'assistance aux fermiers canadiens soumis par la Chambre de Commerce de Port Arthur au gouvernement fédéral. Inutile de vous dire que ce projet a reçu un accueil chaleureux tant chez les fermiers que chez tous ceux qui comprennent les hautes destinées agricoles du Canada et sont convaincus que ce pays deviendra non seulement le grenier de l'empire, mais le grenier universel.

"Vous demandez à vos lecteurs des suggestions relatives à "l'aide aux fermiers," permettez-moi quelques réflexions à ce sujet.

"Une question importante pour le fermier est celle de l'eau abondante sur la ferme, or, dans certaines régions de l'Ouest, ce précieux élément, indispensable à la vie est quelquefois difficile à se procurer, si l'on n'a pas les moyens nécessaires de creuser des puits profonds.

"Je connais de braves cultivateurs qui, après avoir creusé des puits à la pelle et à la pioche, se sont découragés de ne pas trouver de l'eau en abondance et ont abandonné des terres excellentes pour cette seule raison.

"Le remède à la situation serait l'organisation soit par le gouvernement fédéral ou par le gouvernement provincial, d'équipes de puisatiers dont la mission consisterait à forer un certain nombre de puits artésiens par township de façon à accommoder tous les cultivateurs.

"Cette forme de l'assistance aux cultivateurs serait vivement appréciée et contribuerait largement à la colonisation rapide d'excellentes terres qui ne sont laissées provisoirement de côté que parce que l'eau y est difficile à se procurer.

"Veuillez me croire, etc.,

UN COLON.

—o—

LES PRODUITS AGRICOLES DE L'ALBERTA

L'intérêt toujours grandissant pour la culture mixte dans l'Alberta, a apporté une augmentation de 10 pour cent dans la quantité de bétail élevé cette année dans cette province; ce bétail a une valeur approximative de $110,000,000. Au cours de 1914, la valeur des produits de la ferme a été estimée à $657,000,000 par le gouvernement provincial de l'Alberta.

D'après des rapports reçus au C. P. R., le blé d'automne a fait des progrès satisfaisants dans cette province; la récente tempête de neige le protègera contre la gelée.

La construction du chemin de fer de Kettle Valley avance rapidement et l'on croit que la ligne sera ouverte au trafic de la Côte à l'été prochain. Le C. P. R. aura ainsi une nouvelle route pour les touristes à travers la Colombie-Anglaise, car la contrée traversée par le Kettle Valley est extrêmement pittoresque.

Le Kootenay Central, une autre branche du C. P. R., en Colombie, est aussi sur le point d'être complété; on vient de poser le pont tournant sur la rivière Columbia près du lac Windermere, ce qui permettra de joindre les deux tronçons de Crow's Nest et de Golden.

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.

TRIBUNE LIBRE

"LES CANADIENS A LA GUERRE"

"Le Temps," de Paris, salue en ces termes l'arrivée du premier contingent canadien en Angleterre: "On annonce dans les nouvelles de Londres, que les troupes canadiennes sont arrivées en Angleterre. Nous les attendons bientôt sur le continent. L'autre jour nous avons vu défiler les troupes de l'Inde, sous la conduite de leur Maharadjahs. On a déjà célébré cet hommage rendu à la civilisation anglo-française. Mais une autre réflexion surgit de l'entrée en scène des contingents fournis par l'Empire colonial anglais. L'Inde nous a appartenu, le Canada nous a appartenu. Nous avons perdu ces deux belles colonies sous Louis XV. Au Canada, les Français d'origine vivent côte à côte avec les descendants des Anglais conquérants.... On parle les deux langues. La culture française a persisté chez les fils des premiers colons. Les deux races rivalisent dans une émulation dont la vivacité et l'ardeur ne dépassent jamais les limites de la courtoisie et de la loyauté. Le Canada est comme un champ clos où, sportivement, deux races également nobles se mesurent selon les règles strictes du "fair play", sans que l'une ait la prétention stupide et surannée d'absorber ou d'asservir l'autre."

* * *

Ce petit tableau est trop idéaliste pour être vrai! Mais j'avoue que ces lignes ne manquent pas de saveur, pour un Canadien-français surtout qui connait son histoire, avec sa longue trainée de luttes pour la conservation des traditions de la langue et de la foi françaises! Vraiment, à première vue, on penserait que ce cousin de France, rédacteur au "Temps," veut faire la leçon à nos fanatiques sans en avoir l'air. Mais je soupçonne que ce journaliste éminent, qui connait si parfaitement la valeur des traités internationaux et qui connait aussi la politique de son pays vis-à-vis de ses colonies, politique qui consiste à garder à chacune son caractère propre, ne peut pas supposer un instant que la fière Albion puisse égaler l'Allemagne dans ses ambitions et ses procédés d'assimilation. Pourtant s'il connaissait ce que ses cousins du Canada ont eu à souffrir et ce qu'ils souffrent encore de ce côté, il verrait autre chose dans le champ clos, qu'un "jeu de sport." Il verrait par le *mépris* que les Anglais, EN MASSE, dans notre Dominion ont pour notre langue, il verrait par la tyrannique ignorance que les Anglais *ont* de l'histoire du Canada français, il verrait par la "STUPIDE PRETENTION" que la masse des Anglais de notre pays a *de noyer* le français, et de l'anéantir pour arriver à ne parler que le pur saxon de l'Atlantique au Pacifique, il verrait, dis-je, par la sauvage *façon dont* les Anglais EN MASSE persécutent et poursuivent le français jusque dans ses retranchements les plus sacrés, l'école, et je dirais l'église, que les Canadiens-français ne sont pas traités moins mal que ses frères les Alsaciens par les cruels Allemands; même s'il y a une différence elle est en faveur des Allemands. Oui, assurément, les Allemands ont été moins injustes pour les pauvres Alsaciens que les Anglais de notre pays l'ont été pour les Canadiens-français. Pourtant des traités et une constitution nous garantissaient, à nous, le libre usage de notre langue. Mais les traités on les ignore, et la constitution on la viole tous les jours dans nos parlements, dans nos bureaux d'administration publique, partout. On se moque de la loi qui protège la langue française quand on ne l'ignore pas, et s'il se trouve parmi nous des hommes assez vaillants pour protester devant les parlements ou le grand public, par la voix des journaux, ou autrement, vite messieurs les Anglais crient comme des énergumènes que ces Canadiens-français sont des traîtres, qu'ils méritent la prison, sinon la corde, et si ces patriotes doivent faire des conférences, discours, etc., etc., vite, dans le fond des loges on passe des résolutions de censure contre les hommes ou les sociétés qui ont poussé la témérité jusqu'à reconnaître "dans le champ clos du sport" le droit du français à la vie! On prétendra peut-être que dans les circonstances on doit tout oublier, enterrer la hache de guerre, faire comme en France et en Belgique; ignorer tous les partis, toutes les rivalités et toutes les rancunes? Oui, faire comme en France et en Belgique! mais des ententes comme celles-là se font à deux. De quel droit va-t-on forcer les Canadiens à enterrer la hache de guerre quand nos ennemis sont des plus actifs dans les clubs, dans les coulisses des parlements, partout, pous ostraciser le français et les Canadiens-français! On nous prêche qu'il faut être loyal, mais depuis quand la loyauté oblige-t-elle à la faiblesse et à l'abandon de ses droits? Non, nous ne sommes pas déloyaux parce que nous disons à nos compatriotes anglais qu'ils sont injustes pour les Canadiens-français de l'Ontario et des autres provinces anglaises du Dominion; qu'ils sont injustes quand ils refusent de reconnaître que nous sommes en plus grande proportion qu'eux dans les rangs des soldats qui sont au front aujourd'hui, etc., etc.

* * *

Le rédacteur du "Temps" dit que nous parlons les deux langues ici, au pays. Les Canadiens-français parlent généralement les deux langues, oui, mais le nombre des Anglais qui parlent le français est bien minime. Et si le cousin de France avait jamais vu la grimace méprisante que font la plupart des Anglais quand ils entendent le français, s'il avait entendu dire une fois dans sa vie, cette parole de dédain en face de son doux parler de France: Speak english, I don't speak french" il verrait que l'ardeur de messieurs les Anglais dépasse les limites de "courtoisie" et viole les règles les plus élémentaires du "fair play." Non, non, disons-le bien haut, assez haut pour être entendu du représentant du Roi au Canada: disons-le précisément au jour où l'on demande le secours des Canadiens-français pour aller au secours du commerce et de l'industrie de l'Angleterre menacés par l'Allemagne, disons-le à cette heure solennelle où les injustices criantes de certains gouvernants jurent si cruellement avec le dévouement qu'ils exigent au nom de la loyauté, disons-le partout et à tous: "Non, non, nous ne connaissons pas le "fair play" britannique ici, au Canada, et j'oserais dire que nous ne l'avons jamais connu, tant ils sont rares, les ans, depuis la conquête, où les nôtres n'ont pas été molestés dans quelque province de notre Dominion. Le jour n'est pas loin où en plein parlement canadien, un Anglais disait que les traités qui garantissent aux Canadiens-français l'usage de leur langue, devaient être déchirés et anéantis comme l'on fait d'une vieux chiffon qui traine sur nos parquets. Le jour est encore moins loin où un juge, oui, un juge, c'est-à-dire le dispensateur de la justice au nom de Sa Majesté Georges V, disait du haut de son fauteuil de juge: "Que le droit naturel qui garantit aux Canadiens le libre usage de leur langue n'existe pas au pays quand les parlements refusent, PAR LA LOI, le droit de l'apprendre. Voilà qui dépasse pour le moins "les bornes de la courtoisie et de la loyauté!"

Et cela serait du "fair play" britannique? Je ne le crois pas. C'est plutôt de la barbarie allemande.

* * *

Une revue américaine qui a été citée par différents journaux nous disait l'autre jour que les catholiques d'Irlande étaient forts mécontents de ce que les autorités militaires d'Angleterre leur refusaient des aumôniers pour les accompagner au feu. De fait, comment expliquer pareille injustice de la part des autorités militaires d'Angleterre? Les Hindous ont leurs prêtres païens, on leur sert même de la viande de chèvre parce que leur croyance leur interdit de la viande de boeuf; les protestants de toutes les sectes ont leurs ministres, les juifs ont leur rabbins, seuls les catholiques ne peuvent pas avoir leurs prêtres. D'où vient pareille injustice? Du fanatisme étroit de certaines autorités. Mais le chef du gouvernement tolère, tout de même, ces injustices, s'il ne les approuve pas; or les tolérer c'est pratiquement les approuver. Ce que ces fanatiques veulent, ce n'est pas tant les applaudissements des chefs comme le succès de leurs démarches. Et voila tout le "fair play" britannique dans notre cher Canada! Voilà toute notre histoire depuis la conquête, quand il s'est agi de nos écoles et de notre langue, même de notre religion. Quand nous tolérons que les fanatiques orangistes fassent leurs processions provocatrices dans les rues de toutes les villes du Dominion, les catholiques ne peuvent pas en dehors du Québec faire de processions du Très Saint-Sacrement! cela offusque messieurs les protestants! C'est le "fair play" britannique! Et nous rencontrons des Canadiens-français par légion qui disent qu'il faut respecter les préjugés protestants! Respecter les préjugés protestants en sacrifiant des droits, ce n'est pas de la diplomatie, ni de la politique, ni de la "loyauté," ni de la "courtoisie," c'est de la lâcheté et de la trahison. Le traître n'est pas celui qui *défend* le droit mais celui qui l'abandonne aux mains des ennemis. C'est une définition qu'il importe de rappeler en ces jours si *tourmentés* de notre histoire nationale.

* * *

On se plaint en certain milieu du peu d'enthousiasme des Canadiens-français pour aller se faire casser la tête par les Allemands pour les beaux yeux de l'Angleterre! Avouons que ce n'est pas encourageant pour un Canadien-français, d'aller se mettre sous la conduite d'un officier qui ne donnera jamais, au grand jamais, le "fair plaiy" à un "Frenché." Car non seulement les autorités militaires refusent de donner aux Canadiens-français les commissions auxquelles ils ont droit par leurs grades dans les régiments, et leurs connaissances militaires, mais on est allé jusqu'à refuser *de recevoir des* Canadiens-français parce qu'ils étaient Canadiens-français; et, pour leur arracher la pensée de derrière la *tête à ces bons messieurs*, nous pouvons bien dire que c'était pour éviter la concurrence que pouvait leur faire ces jeunes gens de talent. Et vraiment ces bons Anglais avaient le nez long puisque les journaux des jours derniers nous apportent la nouvelle que deux jeunes Canadiens-français qui avaient été refusés d'abord pour incapacité, par les autorités canadiennes viennent d'être attachés à l'état-major anglais et envoyés en France *comme* interprètes, parce qu'ils possèdent parfaitement les deux langues. Tiens, entre parenthèses, ça sert à quelque chose de *connaître* le français!

Enfin, pour conclure, avec les beaux témoignages donnés aux Anglais de notre pays sur leur loyauté vis-à-vis des Canadiens-français, sur leur courtoisie, et quoi encore? je dois dire que pour *encourir* les bonnes grâces de la bande jaune si puissante à Ottawa et dans toutes les provinces anglaises du Dominion, il faut aux Canadiens-français trahir la sainte cause des traditions nationales et sacrifier à leurs "INJUSTES ET STUPIDES AMBITIONS DE DOMINER," les droits les plus sacrés pour lesquels nos pères ont si vaillamment combattu dans les parlements et les journaux de toutes nuances, droits qui nous sont si *explicitement* garantis et par les traités et par la Constitution. Donc, en présence de toutes ces infamies ne nous étonnons pas que les Canadiens n'aillent pas en masse au feu pour défendre les sous de la belle-mère, et ce sans la moindre déloyauté vis-à-vis de la *Métropole*. Je sais bien que je vais agacer les oreilles de certains faiseurs politiques, comme je vais très certainement révolter tous les ignorants et "STUPIDES" fanatiques qui ont la fièvre jaune, mais il est plus que temps de dire la vérité. On ne peut plus la taire en présence de tant d'injustices, c'est par trop criant.

LOUIS BOURGEOIS.

PETITES ANNONCES

Tous nos abonnés ayant quoi que ce soit à vendre, à échanger ou à acheter: (terres de ferme, lots de ville, animaux, outils agricoles, etc., etc.) peuvent nous faire parvenir des petites annonces à cet effet. Ces annonces seront insérées gratuitement dans cette colonne.

ON DESIRE acheter quatre ou six jeunes et bons boeufs de travail. Faire offre à M. Bidaux, Bollard, Sask.

ON DEMANDE un jeune homme instruit pour faire l'école en français, à la ferme, à 4 enfants pendant trois mois, quatre heures par jour, pendant le reste ce la journée il devra s'occuper autour de la maison à de petits travaux. Ecrire à Henri Duport, Castor Tinchebray, Alta.

PERDU — Sur la route de Legal à Edmonton, samedi, le 28 novembre, un titre de propriété à Edmonton au nom de Rémi Baert et autres documents. Récompense à la personne qui les retournera à Thomas L. Girard, 35 rue Short, Edmonton.

UN MENAGE SANS ENFANTS trouverait emploi et bon logement pour les mois d'hiver en s'adressant à Mission St-Alexandre, Rivière-qui Barre, Alberta.

ON DEMANDE — Un jeune homme ou une jeune fille connaissant la sténographie dans les deux langues. S'adresser par lettre écrite à la main au "Courrier de l'Ouest," boîte 98. Edmonton.

$10.00 DE RECOMPENSE à qui fera retrouver jument blonde, 4 ans, 1400 livres, crinière plus claire que le corps, trait blanc sur le front, égarée de Lamoureux, Alta., depuis le mois de juillet. S'adresser à F. A. Gaumont, Lamoureux, Alta.

MOTEUR A GAZOLINE Stickney, 16 H.P., garanti en excellentes conditions, à échanger pour machine à vapeur ou autre propriété. Faire offre au "Courrier de l'Ouest".

ON DESIRE trouver une terre à louer dans le voisinage d'une école catholique. S'adresser au "Courrier de l'Ouest."

AUTOMOBILE A ECHANGER. — Bonne voiture à sept places, en excellente condition, valeur $1,600, à échanger pour un quart de section. Doner description complète par lettre à Pierre Dubord, Box 98, Edmonton.

VICTROLA. — On demande à échanger un lot de ville pour un "Victrola." Pierre Dubord, Box 98, Edmonton.

HARMONIUM. — Annonceur achèterait harmonium de seconde main. S'adresser à J. A. Marcelin, Box 1087, Edmonton.

TROUPEAU de 240 brebis, ainsi qu'un bélier Oxford Down, enregistre, ayant remporté les premiers prix aux expositions d'Edmonton et de Végreville, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à Léonard Lafond, Lafond, Alberta.

A VENDRE, bon incubateur, capacité 240 oeufs, ainsi que l'éleveuse, le tout en très bon état, presque neuf, pour $20.00. Sadresser à Léonard Lafond, Lafond, Alberta.

UN JEUNE HOMME, fermier, 33 ans, bon coeur excellent caractère, désire faire connaissance d'une jeune fille ou veuve aimant la vie de la ferme. Ecrire à M. Bemard, South Fork, Sask.

BON FUSIL A DEUX COUPS, marque "The Interchangeable", calibre 12, état presque neuf, a coûté vingt dollars; le possesseur le vendrait pour dix dollars, à un prompt acheteur. S'adresser au "Courrier de l'Ouest."

CARABINE "Savage", à vendre, calibre 22, très puissante, garantie en parfait état sous tout rapport, n'a tiré que 40 coups, ainsi que cartouche auxiliaire permettant de tirer cartouches 22 ordinaires, baguette démontable Marble. Cette carabine a coûté $31.50. Adrtsser offre à M. Pierre Even, Box 17, Forget, Sask.

CHEVAUX PERDUS; 2 chevaux de travail, 1 blanc pesant 1300 à 1400 livres, 8 ans, marqué W sur l'épaule gauche; 1 rouge foncé, 900 livres, 12 ans, marqué H sur la cuisse. Ces chevaux ont été perdus dans les environs de Warwick, Alta., depuis le 15 juin 1914. Récompense à qui les fera retrouver. S'adresser au Courrier de l'Ouest.

ENGIN A VAPEUR DEMANDE. — On demande à acheter d'occasion un petit engin de 8 à 10 chevaux-vapeur; faire offre à Paul Jeanrichard, Cold Lake, Alta.

ECHANGE. — Annonceur possède lots de ville à Athabasca Landing, titre clair, qu'il désire échanger pour quart de section. A. Brelau, casier 1087. Edmonton.

A ECHANGER, demi-section de terre à Lamoureux, bâtisses, labour, etc., contre propriété de ville. Valeur $25.00 l'acre. Titre clair. Cyp. Lonselle, Lamoureux, Alberta.

BON FERMIER, Canadien-français, avec famille, désire se placer comme fermier sur bonne terre. Cultivateur expérimenté, ayant "bon pied, bon oeil" et besoin de travailler. M. Vaillancourt, aux soins du Rév. J. A. Ethier, Avenue Kinistino, 1450. Edmonton.

MAGASIN, bon commerce aux alentours d'Edmonton, bonne bâtisse, maison de résidence adjoignante. On échangerait contre une bonne ferme d'une valeur d'environ $6,000. Ecrire à L. G. C., aux soins du "Courrier de l'Ouest."

UN JEUNE HOMME, d'âge mûr, fermier, bon catholique, excellent caractère, désire faire connaissance d'une jeune fille sérieuse et économe, ou veuve avec un ou deux enfants en bas âge, aimant la vie à la campagne. Ne demande pas de fortune. Ecrire à R. A. A. G., General Delivery, Edmonton.

ON ECHANGERAIT un bon lot de ville avec "shack" en excellent état contre des animaux. S'adresser à Geo. Lamouret, P. O. North Edmonton.

A LOUER, maison située onzième rue, No 335, prix modéré, toutes les commodités modernes. S'adresser à Mme G. Perras, même adresse.

INCUBATEUR, 120 oeufs, en bon état, à vendre à prix modéré. S'adresser par lettre au "Courrier de l'Ouest," P. O. Box 98.

ON DEMANDE une jeune fille (de préférence de la campagne) pour prendre soin de deux enfants et se rendre généralement utile dans les travaux du ménage. S'adresser au No 11537, 90e rue, Edmonton.

UN MENAGE SANS ENFANTS, ou avec un seul enfant trouverait pour l'hiver l'occasion de se loger gratuitement dans une petite maison de cinq chambres meublée et chauffée par le propriétaire, à la seule condition d'entretenir la maison. Références exigées. S'adresser à J. A. Galibois, Phone 4692.

ON DEMANDE un piano en garde pour les mois d'hiver, loyer gratis, dans une maison de premier ordre, sans enfant. S'adresser à Mademoiselle C. Rabier, "Villa Laurier," 473 8th St., chambre 7.

A VENDRE une belle demi-section de terrain située à douze milles au sud de Willow Bunch, Saskatchewan, ainsi que dix-huit chevaux. Pour plus amples renseignements écrire à Boîte Postale 99, Willow Bunch, Sask.

SUPERBE MONTRE indiquant sur le même cadran les heures, les minutes, les secondes, les jours de la semaine, les mois, le quantième du mois et les phases de la lune, gros modèle mécanisme indérangeable, fabrication suisse, a coûté $50, marche parfaitement, à vendre au plus offrant. Adresser les offres au "Courrier de l'Ouest," casier postal 98, Edmonton.

FRANÇAIS, âgé de cinquante ans, apte à tout genre de travail, campagne ou ville, demande place. S'adresser au "Courrier de l'Ouest."

FAMILLE, possédant un petit matériel de ferme et cinq bons chevaux, désire louer ferme dans les environs d'Edmonton. S'adresser à J. C. aux soins du "Courrier de l'Ouest," Edmonton.

UN JEUNE HOMME expérimenté dans la tenue des livres, connaissant parfaitement le travail de commis d'hôtel, possédant parfaitement les deux langues, marié et père de famille, désire position. S'adresser au No 818 rue Ottawa, ou téléphoner au No 5183.



LES LEGUMES PENDANT L'HIVER

Comment conserver en bon état patates, céleri, choux, carottes et autres végétaux. — Bonne ventilation et température convenable.

La meilleure température pour l'emmagasinage d'hiver de la plupart des légumes est de 32 à 40 degrés au-dessus de zéro, Forh.

Si l'on se sert de fosses ou de tranchées, celles-ci doivent être faites dans une terre bien drainée et protégée contre les vents du nord et de l'ouest. En général, les fosses et les tranchées ne sont pas à recommander, attendu qu'elles exigent beaucoup de travail et sont cause d'une perte de temps fort appréciable. Toutefois, si l'on a recours à ce moyen de conservation, il faut creuser les fosses et les tranchées du nord au sud, de façon à ce qu'elles reçoivent une chaleur uniforme du soleil, pendant les jours chauds de l'hiver.

PATATES — Les patates se conservent bien à une température de 34 et 38 degrés. L'air ambiant doit être suffisamment humide pour empêcher les tubercules de se recoquillier, de se ratatiner. Si l'on met les patates dans des carrés en cave, il faut que ces carrés soient foncés et entourés en planches ou en madriers. Ces carrés ou caisses ne doivent pas avoir plus de trois à quatre pieds de profondeur.

Si la température est trop sèche dans la cave, il faut recouvrir les patates de sable humide. Les patates doivent être assorties avant leur mise en cave.

CELERI — On conserve très bien le céleri dans une cave fraîche, à une température de 32 à 34 degrés. On le plante en rangs espacés de 12 à 18 pouces dans du sable humide, et en couches de six pieds de largeur. Il faut bien arroser le céleri une fois qu'ils est mis à demeure dans ces quartiers d'hiver. Il est essentiel que l'air circule entre les rangs et les plants.

CHOUX — Les choux se conservent à une température approchant du point de congélation. On laisse un bout au trognon. On les place en double rangs à deux pieds l'un de l'autre, les trognons en dedans, sur un lit de bois à claire-voie. On peut aussi mettre les choux dans des tranchées. Dans ce cas, on place trois choux en travers de la fosse, la tête de la pomme des choux reposant confortablement sur les feuilles extérieures ramenées en-dessous. On place ensuite deux autres choux sur les trois du fond, en laissant leurs feuilles extérieures s'étendre sur ceux-ci, de façon à constituer une bonne couverture. On peut ainsi empiler les choux sur une longueur indéfinie. La ventilation dans les tranchées peut se faire au moyen d'ouverture — carreaux — pratiquées à égale distance. On recouvre les choux de six pouces de paille, sur laquelle on dépose ensuite une couche de terre ou de sable. Si la température devient trop froide, on ferme les ventilateurs et on fortifie la toiture par une autre couche de paille.

Une autre méthode de conserver les choux en hiver consiste à les suspendre dans la cave, la tête en bas, au moyen d'une ficelle attachée au trognon. La température de la cave ne doit pas être trop chaude.

CAROTTES — On conserve les carottes sur des plate-formes ajourées. On les dépose en couches de deux pieds d'épaisseur, et légèrement recouvertes de sable La ventilation de la cave ou de l'entrepôt doit être bonne, car les carottes sont sujettes à chauffer.

BETTERAVES — Les betteraves des navets, les panais, le salsifi sont mis en boîte ou en caisses de trois pieds de profondeur. On les recouvre de sable ou de terre pour les empêcher de ramollir et de se ratatiner.

OIGNONS — Une cave noire et sèche, avec une température de 40 degrés est idéale pour les oignons. On les met en lits de 8 à 10 pouces. Il ne faut jamais les laisser geler. A l'approche de la chaleur du jour. Si l'on conserve les oignons pour la vente du printemps, on peut les tenir gelés pendant l'hiver. Dans ce cas, on les mets en dehors des bâtiments en lits de 8 à 10 pouces. Dès qu'ils sont gelés durs, on les recouvre de déchets de foin.

COURGES — Les courges et les citrouilles ne doivent pas geler. Si on les conserve en cave, il faut que celle-ci soit bien ventilée et qu'elle ait une température naturelle — non chauffée — de 40 degrés. On les dépose sur un lit en bois à claire-voie.

Le point essentiel pour la bonne conservation de tous les légumes en hiver est une bonne ventilation jointe à une température convenable. En général la température doit être maintenue juste au-dessus du point de congélation.

———o———

PLANTES FOURRAGES, PRAIRIES ET PATURAGES

Si le blé couvre presque toute la surface des prairies, le succès de l'agriculture dans les autres provinces dépend principalement des plantes fourragères. Sans bétail, aucun pays agricole ne peut longtemps se maintenir, et plus les fourrages sont variés, plus l'agriculture est prospère. Même les districts célèbres pour leur blé commencent à sentir le besoin d'avoir des bestiaux et des fourrages pour faire du lait et de la viande. D'après les relevés du recensement plus d'un tiers de la terre cultivée au Canada est en prairies ou en cultures de plantes fourragères. Ce seul fait nous montre combien il est important d'obtenir des renseignements exacts sur la culture de ces plantes. C'est pourquoi le commissaire des semences, par ordre de l'honorable Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, a préparé, avec l'aide du Dr M. Oscar Malte, agrostographe du Dominion, un livre intitulé "Plantes Fourragères, prairies et pâturages" semblable au livre des "Mauvaises Herbes du Canada". La traduction française est l'oeuvre de M. C. E. Mortureux, B.S.A. Cet ouvrage admirable, qui tiendra sans aucun doute lieu de manuel sur cette question, divise les plantes fourragères en graminées et en légumineuses; il décrit les caractères et la valeur de chacune d'elles. Il étudie ensuite la culture pratique de ces plantes avant d'entreprendre l'étude de leurs diverses catégories et variétés. Commençant avec le maïs et terminant avec la fève Soja, il passe en revue toutes les graminées fourragères, les trèfles, et autres plantes fourragères de prairies ou de pâturages auxquelles on attribue une certaine valeur au Canada et il fournit à leur sujet des renseignements authentiques qui peuvent rendre de grands services aux cultivateurs, aux étudiants agricoles et à tous ceux qui s'intéressent à ce sujet. Cet ouvrage est orné de gravures en couleurs naturelles représentant la plupart des plantes étudiées et qui lui donnent une valeur toute spéciale. Chacune de ces gravures occupe une page entière. Il y a également des illustrations exactes des graines de ces diverses plantes qui devraient être très utiles à ceux qui désirent introduire sur leur ferme quelques-unes des plantes fourragères les moins connues.

De même que les "Mauvaises Herbes du Canada" ce livre est un ouvrage de luxe, imprimé à grands frais, et qui ne peut donc être distribué gratuitement qu'aux établissements d'enseignement. Cependant, pour le mettre à la portée de tous les cultivateurs qui ont une bibliothèque, le prix en a été fixé à 50 centins par exemplaire. L'Imprimeur du Roi à Ottawa a été chargé de sa distribution, et il se rendra à la requête de tous ceux qui lui feront parvenir le montant exigé.

———o———

LES BOEUFS DE TRAVAIL

Il y a quelque trente ans, on se servait beaucoup de boeufs pour le travail sur la ferme, surtout dans les nouveaux cantons de colonisation. Mais, depuis quelques années le nombre de boeufs employés au travail de la terre va en diminuant rapidement. Nous connaissons des comtés où peu de fermes se rencontraient sur lesquelle on ne voyait pas une paire de boeufs de travail et, à l'heure qu'il est, dans ces mêmes comtés, on s'aperçoit que le nombre de ces animaux est bien moins considérable. Lorsqu'on vient à étudier les causes qui ont amené ce changement, l'on constate, d'abord, que la génération actuelle de cultivateurs n'a plus la patience qu'avaient les anciennes générations, se lasse de la soi-disant lenteur des boeufs de travail et n'est satisfaite que lorsqu'elle se sert du cheval pour les travaux de la ferme. Puis, il semble, aussi, qu'à part les vaches laitières dont le nombre est à peu près toujours le même depuis dix ans, l'on dispose plus vite des bêtes à cornes qu'on élève sur la ferme, pour la consommation. L'on ne songe plus à garder des boeufs pendant cinq, six, sept et huit ans comme on le faisait autrefois, mais au contraire, tout animal qui a atteint quatre ans est vendu au boucher et même peu sont gardés jusqu'à cet âge. Et, pourtant, le prix des chevaux est plus que doublé depuis dix ans et, lorsqu'on vient à comparer ce que coûte le boeuf à garder et son aptitude au travail, on se convainc qu'il y a une grande économie à utiliser le boeuf pour le travail sur la ferme.

Lorsqu'on veut comparer le travail du boeuf avec celui du cheval, on constate que, à temps égal, le boeuf transporte moins vite et moins loin une quantité de vivres plus considérable que ne le fait le cheval et l'on est arrivé en France, à trouver les chiffres de comparaison suivants qui, comme de raisan, ne sont qu'approximatifs et sont sujets à varier, suivant la grosseur des boeufs et des chevaux dont l'on se sert pour la comparaison. Une boeuf tire 4408 livres — 2000 kilos ! sur une longueurs de chemin de 18 milles — 28 kilomètres. Un cheval tire 2400 livres — 1200 kilos — sur une longueur de chemin de 22 milles — 36 kilomètres. On a, aussi, calculé, en France, que la journée du boeuf varie des deux tiers aux trois quarts de la journée d'un cheval. A ceux qui seraient tentés de trouver cette estimation exagérée, pour ce qui concerne la journée de travail du boeuf, nous ferons remarquer que le plus souvent, lorsqu'on veut comparer le travail du boeuf à celui du cheval, on fait la comparaison sur un chemin relativement bon tandis que, dans la pratique, le boeuf est plutôt employé à faire des besognes qui le forcent à travailler sur des terrains de défrichement ou dans des chemins de colonisation peu praticables.

Nous avons vu travailler beaucoup de boeufs au défrichement du sol ou au charroyage de lourdes charges de bois, dans les forêts et nous avons constaté que, dans les chemins à ornières profondes, dans le travail à travers les souches sur les terres neuves, dans les labours pratiqués sur des terrains remplis de racines ou très rocailleux, le boeuf, par son travail tenace, son allure lente et sa force d'endurance, est fort supérieur au cheval.

Nous faisions plus haut, allusion à ce que coûte l'entretien du boeuf. Bien que le boeuf de travail soit un fort mangeur, son entretien coûte bien moins cher que celui du cheval. Un bon pacage pendant les cinq mois de juin à octobre et du foin à satiété avec un peu de paille pendant le reste de l'année lui suffisent.

Pour ce qui est de l'allure lente du boeuf, on s'en fait généralement une idée inexacte. Personne ne prétendra qui pour l'allure sur un bon chemin il peut lutter de vitesse avec le cheval. Mais, pour labourer sur les terrains difficiles, où la charrue rencontre de fréquents obstacles, nous prétendons qu'on obtient un travail beaucoup plus efficace du boeuf que du cheval, dans un temps égal donné pour les deux. Il en est de même pour tirer une lourde charge sur des chemins défoncés. Si, l'on met en opposition la patience du boeuf comparée à l'impatience que manifeste le cheval, l'on finit par reconnaître que cette prétendue lenteur de l'allure du boeuf n'est pas un aussi grand défaut qu'on le prétend.

Lorsque nous parlons de bêtes à cornes pour le travail, nous voulons surtout parler des boeufs proprement dit et non des taureaux et encore bien moins des vaches. Quant à ces dernières, à venir jusqu'à une vingtaine d'années, elles étaient très utilisées sur les petites fermes, en France, de même qu'en Suisse et en Allemagne, là où le nombre des animaux était fort restreint. On obtenait de ces bêtes un travail de quatre à cinq heures par jour, mais au détriment de la production du lait dont la sécrétion diminuait de 25 pour cent sous l'influence de ces cinq heures de travail. On constatait, aussi, que le lait de la vache qu'on faisait travailler était acide, se coagulait facilement et s'altérait vite, tellement que les veaux qui le consommaient en étaient, parfois, incommodés.

Pour ce qui est du travail des taureaux, bien qu'on ne saurait le rendre aussi effectif et d'occurrence ordinaire, il est cependant utile et recommandable en ce sens que rien n'est plus propre à les apprivoiser, c'est bien le terme à employer quand on veut parler de l'adoucissement de l'humeur relativement farouche de ces animaux. Par ce moyen, c'est-à-dire celui de l'attelage autant que possible quotidien, d'un taureau, on arrive à pouvoir le garder pour le service des vaches jusqu'à l'âge de sept et huit ans; c'est ce que nous avons souvent fait nous-mêmes. Dompter, c'est le terme dont l'on se sert chez nous, un taureau pour lui faire faire une petit service journalier sur la ferme, tel que le charroyage de l'eau, du lait, des déchets; toujours le garder, dès son jeune âge, avec un bon anneau au nez; ne jamais le sortir sans avoir accroché dans cet anneau un fort bâton, tout cela permet de garder l'animal jusqu'à un âge relativement avancé, sans encourir aucun danger. Or, l'on sait, qu'il est fort avantageux de garder aussi longtemps qu'on le peut, pour l'élevage, un animal de valeur de cette sorte.

On obtient encore sur la ferme, un bon et utile service de la part des jeunes bouvillons et boeufs de deux ou trois ans, pour faire les menus charroyages autour des habitations, et cela se pratique souvent dans nos endroits.

Enfin, une chose qu'il ne faut pas perdre de vue, en s'arrangeant pour garder au moins une bonne paire de boeufs de travail sur la ferme, c'est que, dans ces temps où l'on crie partout à la vie chère, au prix élevé de la viande, à la chèreté des bons chevaux, on réalise une économie bien entendue, à deux points de vue. D'abord, sur une grande ferme, cela permet de garder au moins un cheval de moins, puis, au bout de six ou huit ans, l'on est sûr de retirer une belle somme d'argent de la vente de ces animaux qui sont toujours très recherchés des bouchers, après qu'ils ont été bien engraissés.

Donc, comme conclusion de cet article, nous le terminons en disant qu'il y a, il nous semble, beaucoup d'intérêts à garder sur nos fermes plus de boeufs de travail que nous ne le faisons de nos jours, surtout tant que le prix des chevaux sera aussi élevé qu'il l'est et que la viande de boeuf aura une aussi haute valeur que celle d'aujourd'hui.

———o———

DANS L'ALBERTA

L'Alberta Farmers Cooperative Elevator Company est très-prospère.

L' "Alberta Farmers Co-operative Company" a été incorporée au printemps de 1913 et elle a organisé, par l'intermédiaire de la "United Farmers of Alberta" cinquante succursales locales, chacune possédant un élévateur. Le prix de ces élévateurs varie de $6,100 à $13,000 et ils contiende 120,000 à 500,000 boisseaux. Il y avait à la fin de l'année 1913, 5,008 actionnaires possédant 50 élévateurs évalués à $409,093. Le montant des actions souscrites était de $434,120 et celui des actions payées de $86,824.

Aux termes de la loi, le gouvernement accorde un prêt de 85 pour cent de la valeur, remboursable en vingt ans. Les opérations de la première saison ont dépassé toutes les attentes. En 1914, une trentaine de succursales locales avec des élévateurs seront formées.

La compagnie ne se borne pas à construire et à faire fonctionner des élévateurs; elle est également autorisée à faire d'autres entreprises coopératives. Elle a commencé à vendre des porcs, de la farine, du fil de fer, des poteaux et de la ficelle d'engerbage. Elle se propose d'étendre son champ d'action aussi rapidement qu'elle pourra le faire en toute sécurité et dès qu'elle pourra former les hommes nécessaires.

"The Farmers Co-operative" se capitalisa à $50,000 en $5,000 parts de $10 chacune. Dans cette nouvelle organisation, les profits au lieu d'être payés au comptant aux cultivateurs sont retenus par la compagnie et distribués aux patrons sous forme d'actions, faisant ainsi de chaque patron un actionnaire de la compagnie dans la mesure où il utilise cette dernière.

Les opérations de 1913 atteignirent un total de $75,335.51. Elles se divisaient ainsi:

Porcs	$56,298.08
Foin	11,708.48
Grain	5,938.53
Peaux, volailles, etc	1,480.42
	$75,335.51

Il y a 281 actionnaires dont 260 ont gagné leurs parts en vendant leurs produits par l'entremise de l'association. Le montant de leurs actions représente $1,050; 21 ont souscrit des actions au montant de 445 dollars.

Les souscripteurs sont également patrons. Le montant le plus élevé payé en actions est de $50.75 et le plus bas de 10 centins.

Il n'y a qu'un vote par membre et on ne permet pas de procuration.

Pendant les deux premiers mois de son fonctionnement, les résultats ont dépassé toutes les espérances. Les transactions ont été les suivantes:

63 wagons de porcs venant de 30 points.

50 wagons de farine venant de 38 points.

40 wagons de fil de fer venant de 14 points.

3 wagons de bois.

8 wagons de ficelle d'engerbage, etc.

En réalité, les opérations ne font que commencer. Il faut du temps pour obtenir des agents et pour compléter l'organisation.

Lorsque l'organisation sera compète et que les approvisionnements de bestiaux viendront par son intermédiaire, la compagnie se propose d'établir une salaison.

La "Gazette Agricole."

———o———

M. Désiré Rivet informe le public canadien-français que le salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper, dont il a pris la direction, est muni de tous les appareils stérilisateurs modernes. Satisfaction garantie.

———o———

COURS DES MARCHES EDMONTON

Céréales (Prix aux élévateurs)

Blé No 1 Northern, 92c.
Blé No 2, Northern, 89c.
Blé No 3, Northern, 84c.
Blé No 4, 78c.
Blé No 5, 73c.
Blé No 6, 67c.
Orge No 2, 52c.
Orge No 4, 48c.
Orge No 5, 47c.
Avoine No 1, extra, 39c.
Avoine No 1, 37c.
Avoine No 2, 33c.

Animaux vivants.

(Usine de salaison P. Burns)
Porcs de choix, 100 livres, $6.50
Porcs ordinaires, 100 livres, $4.
Boeufs de choix, 100 livres, $5.25 à $5.50.
Boeufs ordinaires, 100 livres, $4.25 à $5.00.
Vaches de choix, 100 livres, $4.50 à $4.75.
Veaux de choix, 100 livres, $6.50 à $7.00.
Veaux ordinaires, 100 livres, $4.50 à $5.50.
Moutons, 100 livres, $5.00 à $5.75.

Foin.

Mil, la tonne, $12 à $13.
Foin de coteau, la tonne, $8 à $9.
Foin de marais, la tonne, $7.

Volailles, légumes

Poulets de printemps, la livre, 11c à 14c.
Oies, la livre, 17c.
Dindes, la livre, 22c.
Choux, la livre, 1 1-2c.
Betteraves, le minot, 95c.
Carottes, le minot, 90c.
Oignons, 10 livres, 25c.

Oeufs et Beurre

Beurre, la livre, 22c à 28c.
Oeufs, la douz., 25c à 35c.



CHRONIQUE LOCALE

Nous avons appris avec regrets la mort subite de M. B. St-Germain, un de nos compatriotes bien connu à Edmonton. Le décès de M. St-Germain est attribué à une affection cardiaque. Le défun était âgé de 63 ans, il laisse une fille et deux fils dont un, M. Omer St-Germain, est un avocat bien connu dans notre région.

Les restes mortels de M. B. St-Germain ont été expédiés à Morinville où les funérailles ont eu lieu lundi dernier en présence d'une nombreuse assistance.

La levée du corps eut lieu à la demeure de M. Omer St-Germain.

Nous offrons à la famille douloureusement éprouvée nos plus vives condoléances.



ROBERT CROSSLAND

Candidat

Commissaire des Ecoles Séparées

(RIVE SUD)

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

La soirée récréative de dimanche dernier organisée par les Enfants de Marie, a remporté un vif succès. La salle était comble; nous avions la bonne fortune d'avoir au milieu de nous M. l'abbé Normandeau, le vaillant colonisateur, c'est dire qu'il fut aussitôt appelé à l'honneur de présider cette soirée de famille. Les magnifiques prix, généreusement offerts par les jeunes filles, furent chaudement disputés et finalement remportés par Mlle D. Doras et Mme J. A. Daignault et MM. Jos. Forest et S. Joncas.

Le programme musical exécuté par les enfants de l'école séparée, sous la direction de Mlle M. Sylvestre, fut très intéressant.

M. l'abbé Normandeau prononça, au début de la soirée une petite allocution qui fut très applaudie. Inutile de dire que ses paroles furent pétillantes d'esprit et imprégnées de sens pratique; vint ensuite un solo de piano par Mlle I. Pépin.

Une saynète "Petites Confidences", fut rendue avec beaucoup de brio par Mlles Madeleine Jenvrin, Régina Côté et Marguerite Landry. René Mercier déclama fort bien: "Content d'être un homme. Une deuxième saynète, le "Désespoir de Suzon" fut rendue superbement par Mlles A. Côté, Anne-Marie Jenvrin, Elisabeth Cola et Marguerite Daignault. Des applaudissements répétés saluèrent le jeu brillant de nos charmantes petites actrices. Un choeur de garçonnets interpréta avec succès "Le Petit Canadien-français."

La soirée finit par un solo de piano par Mlle I. Pépin. On se sépara au chant de "O Canada." Nos plus vives félicitations aux petits artistes, que nous espérons avoir prochainement le plaisir d'applaudir de nouveau.

SOIREE D'ADIEU

Les membres de la succursale des Artisans C. F. de l'Immaculée Conception se réunissaient mardi soir pour dire au revoir à l'organisateur pour l'Ouest des Artisans, M. G. A. Routhier, qui repart pour Montréal.

Les nombreuses personnes présentes à cette réunion intime s'étaient cotisées pour offrir à M. G. A. Routhier une magnifique canne, comme souvenir de son séjour dans l'Ouest.

Des discours appropriés à la circonstance furent prononcés par l'hon. P. Ed. Lesard, le Rév. M. Ethier et MM. A. Boileau et L. A. Giroux.

Le héros de la fête répondit par une allocution émue, nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de reproduire ici son charmant discours.

M. G. A. Routhier laisse à Edmonton de très nombreux amis, qui seront heureux de le revoir lors de ses visites futures à Edmonton.

SOIREE DRAMATIQUE

Les élèves du Collège des Jésuites donneront ce soir, jeudi, à 8 h. à la salle de l'Ecole Séparée, Troisième rue, une séance dramatique, au bénéfice de "l'aide aux combattants."

Le programme comprend une comédie "Les deux Sourds" et une petite tragédie "Tharcissius."

Le prix d'entrée a été fixé à 25 cents; pour ce prix modique on passera une agréable soirée.

TRIBUNE LIBRE

Un candidat de langue française

M. Antonio Prince,
Edmonton, Alta.

Cher Monsieur,

Je viens de lire avec plaisir votre article dans le "Courrier de l'Ouest" en date du 3 du courant, à propos de la campagne municipale actuelle. Je dis, avec plaisir, car je constate qu'avant d'entrer dans votre sujet vous confessez votre jeune âge, l'absence chez vous de tout intérêt personnel immédiat ou médiat en même temps que vous avouez que vos connaissances en cette matière — au moins — sont fort limitées. De cela tous ceux qui vous ont lu en conviendront facilement.

Vous dites parler comme secrétaire de l'Association St-Jean-Baptiste; permettez-moi de vous dire bien carrément que cette société ne vous a jamais autorisé à publier votre dernier article pas plus que les précédents.

Vous êtes en faveur d'un échevin de langue française et vous appuyez le choix de M. Picard. Intégrité, honorabilité et expérience: je concède ces qualités à M. Picard et l'un des premiers je serais heureux de le voir élu. Sachez bien cependant, qu'un grand nombre de nos concitoyens possèdent ces mêmes qualités d'une manière indiscutable et avec toute la modestie possible je me compte parmi ce grand nombre.

Laissez-moi vous dire ici que ma candidature dans la campagne actuelle n'est pas en opposition avec celle de M. Picard ou de tout autre candidat en particulier. Avec l'appui des unions ouvrières, avec l'appui de la majorité de mes concitoyens de langue française et sollicité par un grand nombre d'électeurs de toutes les autres nationalités, je n'ai pu refuser l'honneur et les devoirs attachés à la charge d'échevin et j'ai posé ma candidature.

J'ai l'honneur d'avoir sur mon blanc d'application les signatures des électeurs les plus importants de toute catégorie de notre ville.

Après avoir consacré 19 ans dans l'Est à tout ce qui touche aux intérêts du public, je suis venu m'établir ici, où pendant cinq ans je me suis fait un devoir de suivre la même ligne de conduite.

Je suis en faveur de la possession et de la gérance de nos utilités publiques par la ville.

Je suis en faveur d'un salaire raisonnable garanti à tous les employés.

Je suis en faveur de donner au peuple les privilèges de l'initiative, référendum et rappel sur toutes les questions publiques.

Je suis en faveur de donner toute la publicité possible aux affaires publiques pour assurer l'honnêteté dans la transaction de nos affaires municipales.

Je n'appartiens à aucune clique politique, j'offre mes services avec toute l'indépendance d'un homme libre, dévoué, avec le seul désir de mettre au service de mes concitoyens mon expérience, mon énergie et ma bonne volonté.

Je compte sur l'appui de tous les électeurs qui ont véritablement à coeur les intérêts de notre cher Edmonton.

N'allez pas croire, cher Monsieur, que ma candidature est opposée à celle de tout autre compatriote, loin de là; tous les électeurs intelligents comprennent fort bien qu'il faut choisir les hommes les plus compétents pour gérer nos affaires municipales sans considérer la race ou la religion, car ce serait, là, montrer de l'ignorance crasse et semer un esprit de division qui n'existe pas et ne doit jamais exister chez des citoyens aussi intelligents et aussi patriotiques que ceux qui composent notre grande ville et que ceux sur le vote desquels je compte pour être élu avec une forte majorité.

Soyez assez bons, le quatorze du courant, de faire comme tous les électeurs qui aiment et désirent une bonne administration de nos affaires municipales; votez de bonne heure, que ce soit en ma faveur ou non; mais que l'on vote, car c'est un devoir sacré que l'on ne viole pas en vain.

ISIDORE TREMBLAY.

P. S. — Voici la liste des citoyens de notre ville ayant signé mon blanc d'application:

A. E. Voyer, J. G. Anderson, W. J. Fitzgerald, Thomas Ducy, D. Moreau, W. J. Collyer, John McTorgdodle, W. Poucher, J. B. Robson, L. A. Giroux, Lucien Dubuc, C. C. Batson, Alex. Lefort, F. H. Drayton, C. H. Lynch, W. Gariépy, J. G. Brière, A. Brière, Jos. Martel, W. Staunbaugh, R. Hamilton, Jim Innis F. X. Cormier, J. N. Pomerleau, L. N. Ostigny, John Adam, Jos. Paquette, C. Turgeon, Jos. Pitre, F. X. Boileau, H. Lapointe, Alph. Hervieux, G. Bawden, E. Hart.

ELECTIONS MUNICIPALES D'EDMONTON

VOTEZ POUR

A. M. McDONALD



Mon programme est le suivant:

1. Une ville propre, par la mise à exécution rigide de la loi;
2. Liberté de pensée et d'action au Conseil de ville.
3. Elimination des questions de partis ou de factions du gouvernement civique.
4. Administration économique des affaires de la ville;
5. Maintien de tous nos services publics comme entreprises municipales.

Souvenez-vous de

A. M. McDONALD

Comme candidat de la Rive Sud.

UN SERVITEUR DU PEUPLE

Aux électeurs de la ville d'Edmonton

Je sollicite respectueusement votre vote et votre influence pour ma réélection au Conseil de Ville, où, pendant les trois années dernières, je vous ai représentés et j'ai défendu vos intérêts au mieux de mon habileté, sans égard aux intérêts privés qui pouvaient être affectés. Mes efforts, en protégeant les intérêts des habitants de cette ville, ont provoqué ma disqualification sur une question technique, ce qui, d'ailleurs, vous est connu. Tout antagonisme politique qui a pu être soulevé contre ma candidature est dû au fait que j'ai défendu vos intérêts contre des intérêts privés d'individus ou de coterie.

Tout homme élu au Conseil de Ville devrait remplir le sfonctions qui lui sont imposées, en se considérant comme un agent constitutionnel du peuple. J'ai toujours essayé de conformer ma conduite à ce principe. Si la manière dont je comprends les fonctions d'un serviteur public rencontre votre approbation, je sollicite respectueusement votre vote et votre influence pour le 14 décembre, afin que je reprenne possession de mon siège qui m'a été enlevé par une argutie légale. Je demande également votre vote et votre influence pour obtenir le privilège de continuer à vous servir pendant une période de deux ans, comme j'ai essayé de vous servir dans le passé.

Très respectueusement vôtre,

JAMES EAST.

ELECTION A LA MAIRIE D'EDMONTON

W. T. HENRY

Pour 1915



En m'offrant comme candidat au poste de premier magistrat de la ville d'Edmonton, pour l'année 1915, je désire dire que je lutte pour l'établissement d'un gouvernement civique, propre, responsable, rationnel, économiquement administré et devant assurer u nservice efficace et constant.

Je donnerai une attention sérieuse aux détails de l'administration et mettrai mon expérience des affaires au service du Conseil de Ville pour la solution des problèmes qui surgissent de temps à autre. J'ai toujours eu une foi complète dans l'avenir de notre capitale, et j'y crois plus que jamais. Les affaires administratives, cependant, doivent être conduites d'une façon conservatrice et pratique dans le but de rétablir le crédit de notre ville et d'assurer la continuation de sa prospérité. Je ne fais pas de promesses de campagne électorale, je veux dire simplement que je ferai de mon mieux pour le bien de notre ville.

Sincèrement vôtre,

W. T. HENRY.

DANS NOS EGLISES

EGLISE DE LA PAROISSE ST-JOACHIM, Dixième Rue. — Messe basse à 6 hrs. 30, 8 hrs. et 9 hrs. Grand messe avec sermon en français, à 10 hrs. Grand'messe, avec sermon en anglais, à 11 hrs. 15. Vepres et bénédiction à 7 hrs 30 du soir.

Curé, R. P. Lemarchand, O.M.I.; vicaires, RR. PP. Louis, Hétu et Duchaussois, O.M.I.

EGLISE DE LA PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, Avenue Kinistino. — Messe basse à 8 heures.; messe pour les enfants à 9 hrs. 15; grand'messe, sermon en français, 10 hrs. 45. Bénédiction, 7 hrs. 30 du soir.

Curé: Rév. M. Ethier; vicaire, Rév. M. Chartrand.

MONASTERE DES RR. PP. FRANCISCAINS, North Edmonton. — R. P. Xavier, O.F.M., supérieur.

PAROISSE DU SACRE-COEUR, Avenue Kinistino. — Messe basse, 8 h., messe des enfants, 9 h. 15; grand'messe 10 h; 45; catéchisme, 2 h. 30 de l'après-midi; archiconfrérie, 7 h. 30 du soir (Paroisse exclusivement de langue anglaise). Curé, Rév. M. Pilon; vicaire, Rév. M. O. Desroches.

EGLISE DE ST-FRANÇOIS-XAVIER, chapelle temporaire du Collège d'Edmonton, coin des rues Stikeen et 28e. — Messes du dimanche: 8, 9 et 11 heures. Curé: Rév. P. J. A. Grenier, S.J.

EGLISE SAINT-ANTOINE, Edmonton-Sud. — Mese basse, 8 hrs. 30; grand'messe, sermon en français, 9 h. 30, grand'messe, sermon en anglais, 11 hrs. Bénédiction et sermon, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, R. P. Tosquinet, O.M.I.; vicaire, R. P. Tessier, O.M.I.